

**Kidal refuse la présence de l'Etat malien sur ses terres : La Preuve visible lors des Journées Préparatoires du Dialogue Politique Inclusif**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

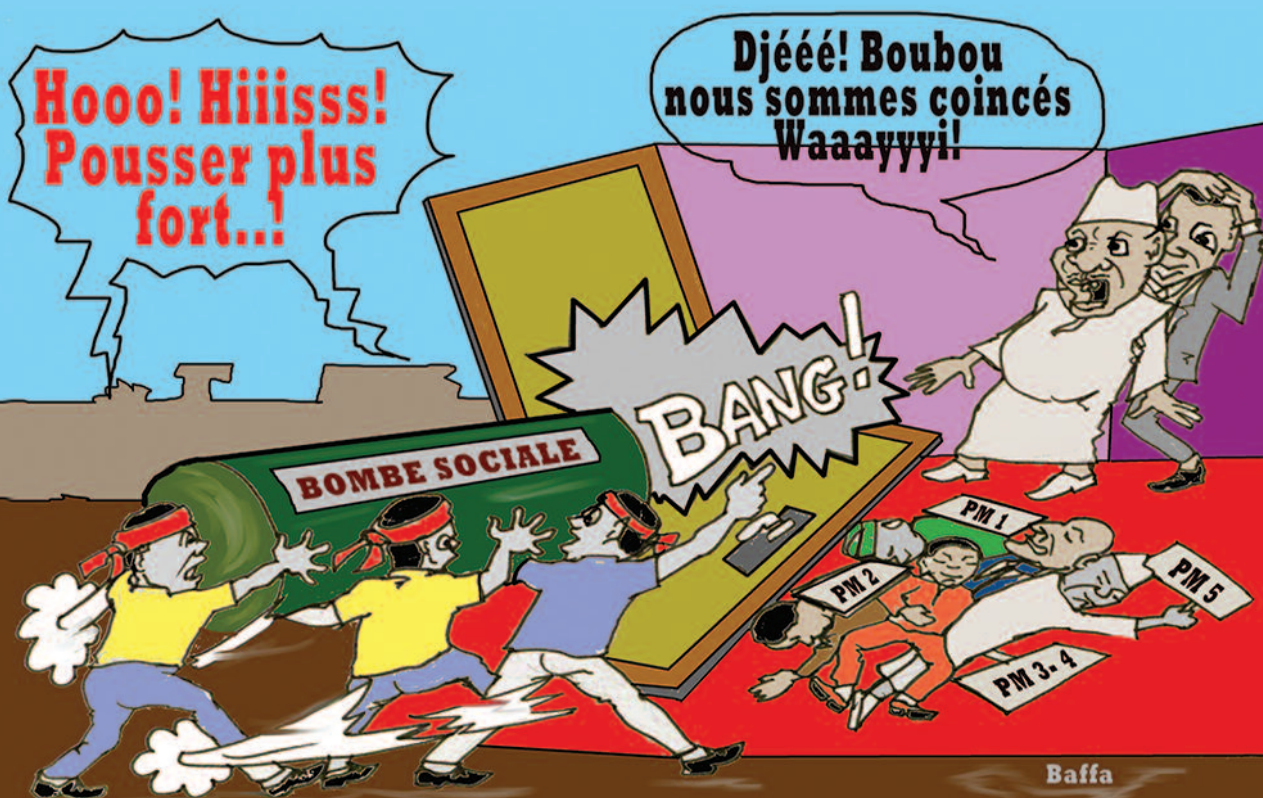
VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019

# 450

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## GROGNE SOCIALE Les prémices d'une révolte ?



Cercle de Dioïla : Lancement local du PAJERKO



Déstabilisation planifiée de la société malienne :  
Création ex-nihilo de conflits inter-ethniques dans le centre



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)



**BDM SA**

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

<b>Une</b>	Grogne sociale : Les prémices d'une révolte ? 4	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	<p>Visite de travail du Premier ministre en France: Une annonce de 9,51 milliards de FCFA d'appui supplémentaire à l'issue de la rencontre entre le Dr Boubou Cissé et Bruno Le Maire 10 <b>P.10</b></p> <p>Spéculation foncière : Menaces sur les chemins de fer 10 <b>P.10</b></p> <p>Nord du Mali : Un militaire tué et quatre autres blessés à Tombouctou 10 <b>P.10</b></p> <p>Syndicat Autonome de la Police (SAP) : Moussa Diakité, un Malien résident à New York, fait un don composé de matériels de travail à la Police nationale 11 <b>P.11</b></p> <p>Violences Basées sur le Genre (VBG) : L'ARACEM au chevet des communautés étrangères vivant au Mali 11 <b>P.11</b></p> <p>Rapport Annuel sur la Traite des Personnes (TIP) 2019 : Le Mali mieux apprécié par le Département d'État américain 12 <b>P.12</b></p> <p>Le mensonge : Le mode de gouvernance de notre pays 13 <b>P.13</b></p>	
<b>Actualité</b>	<p>Cercle de Dioïla : Lancement local du PAJERKO 15 <b>P.15</b></p> <p>Forum National sur les conséquences médicales des mutilations génitales féminines : Au Mali, 91% des femmes de 15 à 45 ans sont victimes d'excision 16 <b>P.16</b></p> <p>Décret N°2014-0764 DU 9-10 2014 : Ce document qui légalise le vol 17 <b>P.17</b></p> <p>Crise Malienne : Le parjure de la France mise à nu 19 <b>P.19</b></p>	
<b>Politique</b>	<p>Déstabilisation planifiée de la société malienne : Création ex-nihilo de conflits inter-ethniques dans le centre 21 <b>P.21</b></p> <p>Insécurité, routes, corruption, mauvaise gouvernance... : La colère monte dans plusieurs villes dont Bamako 23 <b>P.23</b></p> <p>Lutte contre le terrorisme : Kidal dans le viseur de la CEDEAO 24 <b>P.24</b></p> <p>Des routes, des routes, des routes : Le nord du Mali réclame la fin de l'isolement 25 <b>P.25</b></p> <p>Kidal refuse la présence de l'Etat malien sur ses terres : La Preuve visible lors des Journées Préparatoires du Dialogue Politique Inclusif 26 <b>P.26</b></p>	
<b>Culture &amp; société</b>	D'Édith Bongo à Antoinette Sassou : Erik Schaix, le couturier des Premières dames africaines <b>P.28</b>	
<b>International</b>	<p>Moustapha DIAKHATE : «Ibrahima SENE montre son ignorance de l'Islam et sa malhonnêteté... » 30 <b>P.30</b></p> <p>Crise séparatiste au Cameroun : Biya "convoque" un "grand dialogue national" 31 <b>P.31</b></p> <p>Energie et Environnement : Les Congo veulent attirer les investissements dans les domaines de l'électricité et des forêts 32 <b>P.32</b></p> <p>Lutte contre la cybercriminalité : Le FBI et le Nigeria coopèrent et arrêtent au moins 281 cybercriminels 32 <b>P.32</b></p> <p>Ressources en eau transfrontalières : Les eaux souterraines, une mine d'or pour l'Afrique 33 <b>P.33</b></p>	
<b>Sport</b>	<p>Le Mali qualifié pour la CAN U23 : " Nous avons beaucoup de techniciens, c'est ce qui nous a un peu facilité la tâche", dixit l'entraîneur adjoint 34 <b>P.34</b></p> <p>La vie de nos expatriés : Salif Coulibaly quitte le Raja Casablanca 35 <b>P.35</b></p>	

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougé

P.11



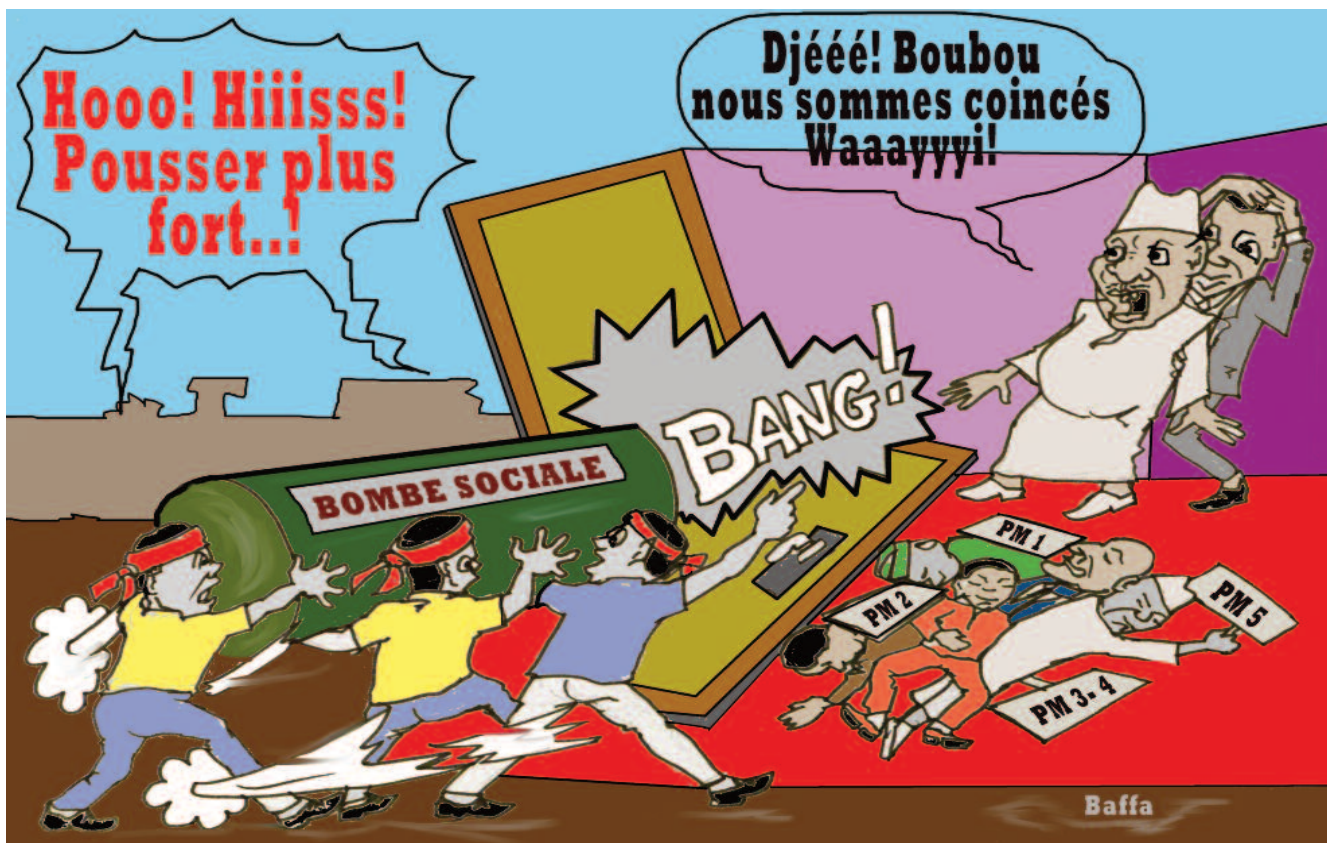
P.16



P.25







## Grogne sociale : Les prémices d'une révolte ?

**E**n plus de la crise sécuritaire que connaît le Mali depuis 2012 lors de l'invasion du pays par une horde de rebelles touareg et de narcotrafiquants qui se font passer pour des djihadistes, notre pays fait de plus en plus face à la grogne sociale. De Kayes à Kati, de Bandiagara à Tombouctou, des populations manifestent leur mécontentement à travers des actions d'éclat qui sont entre autres les sit-in, les barricades de routes, les actions de ville morte. A la base de toutes ces actions sont généralement des jeunes qui sont soutenus par les adultes, leurs parents. Tout ce monde crie son dépit devant ce qu'il considère comme de l'immobilisme voire du mépris à cause de l'absence de prompt réactivité des autorités. Il semble que les populations maliennes aient décidé de ne plus être attentistes. Si rien n'est fait pour calmer cette situation, l'on va vers une généralisation de la grogne, signe d'une réelle révolte.

La situation générale du Mali n'a jamais été

aussi mauvaise qu'aujourd'hui car tout est devenu prioritaire, urgent, à cause d'une conjonction de faits et de l'extrême difficulté des autorités à faire efficacement face à des défis de plus en plus pressants. La faiblesse du pouvoir d'achat, les difficultés de trésorerie, les effets parfois catastrophiques du dérèglement climatique, la détérioration des termes de l'échange, la crise sécuritaire et politique, l'incivisme grandissant, la corruption généralisée, la grogne sociale, la mauvaise gouvernance, bref tous les phénomènes négatifs semblent s'être donné rendez-vous au Mali. Et comme pour tout compliquer, à l'incapacité des autorités de trouver des réponses adéquates et sa-

tisfaisantes à toutes ces difficultés s'ajoute l'impossibilité du dialogue rassembleur. Certes le président IBK a été massivement élu en 2013 quand le pays connaissait déjà des difficultés. Mais il l'a été parce que les Maliens, à l'époque, voyaient en lui l'homme capable de sortir le pays de l'ornière compte de tenu de l'image qu'il avait laissée de lui quand il était Premier ministre dans les années 90. Mais force est de reconnaître que les difficultés ont été décuplées depuis son accession au pouvoir. La faute à l'incapacité du Président d'anticiper sur les événements, sa faible capacité d'écoute, un égo surdimensionné qui ne sied point à un chef d'Etat d'un pays où le dialogue est une vertu





fondamentale depuis Kouroukanfouga en 1236. C'est parce qu'il a voulu d'une démocratie à l'occidentale, c'est parce qu'il a voulu en toute occasion être le chef, celui qui prend toutes les décisions qu'IBK s'est mis tout seul en difficulté. C'est en cela que s'explique qu'il ait « mangé » 05 Premiers ministres en cinq ans de pouvoir.

Le résultat de ce dysfonctionnement au sommet de l'État s'est traduit en une profonde rupture entre IBK et son peuple. Dans son entourage, certains de ses collaborateurs immédiats, des ministres, ont fait semblant de travailler, pour lui faire plaisir. D'où son fameux « On m'a trompé » alors qu'il était en visite dans le cercle de San. Pire, le pouvoir d'IBK a été

éclaboussé par des affaires de corruption avec l'implication de ministres et d'hommes de main du Président sans qu'on sache, à la date d'aujourd'hui, si tout cela s'est fait à l'insu du Chef de l'État, puisqu'aucune des personnalités citées dans ces affaires n'ont été inquiétées.

En rupture avec ses collaborateurs, IBK est aussi en rupture avec son peuple dont il ne semble être que passablement informé des malheurs. Car non seulement le Président de la République a ignoré les nombreux appels du peuple qui sont autant de signaux d'alerte, mais il semble en avoir fait une très mauvaise lecture. Ce fut le cas de la fronde généralisée contre le projet de révision de la Constitutionnelle qui aurait pu, déjà, sonner le glas de son

pouvoir. Comme à chaque fois, IBK n'a écouté son peuple que sous la contrainte. La seconde fronde qui a secoué le pouvoir est celle qui a vu des milliers de Maliennes et de Maliens sortir à l'appel de Mahmoud Dicko pour manifester contre la mauvaise gouvernance, la corruption généralisée et presque institutionnalisée et pour le départ du Premier ministre d'alors, Soumeylou Boubèye Maïga. Le Président a, ce jour-là, senti le souffle du peuple dans sa nuque et a dû reculer.

Ainsi, les Maliens semblent avoir compris qu'on n'obtiendra rien du Président de la République sans l'épreuve de force. Ce fut le cas pour de nombreux syndicats dont principalement l'UNTM qui a obtenu la suspension, regrettable cependant, des travaux de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), le collectif des syndicats signataires du 15 octobre qui a paralysé l'école publique du fondamental et du secondaire pendant six mois, le syndicat de la Santé, celui de la Magistrature. Récemment, en août, c'est une coalition de jeunes rassemblés au sein de l'Association Sirako qui a totalement paralysé l'axe routier Mali-Sénégal en bloquant les routes nationales RN2 et RN3. En effet, du 23 au 27 août 2019, ce sont des centaines de camions-remorques, de citernes et de véhicules de particuliers qui ont été bloquées en protestation contre l'état plus que défectueux de la RN2.

Ailleurs et pour les mêmes raisons, la jeunesse





# Le casse-tête des Premiers ministres d'IBK



de Gao et celle de Tombouctou ont entamé des actions citoyennes pour protester contre l'état des routes et exiger de l'État malien la reconstruction en ce qui concerne l'axe Sévaré-Gao, et la reprise des travaux de la route Tombouctou-Léré, travaux arrêtés, il est vrais, à la suite d'une attaque terroriste contre l'équipe de construction avec des victimes humaines et la destruction du matériel. Sur un tout autre plan on se souvient des violences à Kéniéba qui ont fait des morts dans la cité minière et conduit à la destruction des cartes électorales dont il a fallu en toute urgence procéder à un nouveau tirage en France.

Dans tous ces cas, la tension née de situation

qui n'était pas incontrôlable et qui a dégénéré par la suite est imputable au défaut de communication gouvernementale. Jamais, en effet, le Gouvernement n'a su anticiper les réactions populaires. Pour exemple, on peut citer le blocage de la RN2 et RN3 dont l'information a circulé sur les réseaux sociaux plusieurs jours. Et jusqu'au 23 août 2019, début des barricades, aucune action ne semble avoir été entreprise par les autorités pour empêcher un mouvement dont on savait qu'il allait être hautement préjudiciable à l'économie nationale et à la bonne circulation des personnes. Il aura fallu 05 longs jours pour arriver à un accord avec des jeunes qui ne demandaient que des garanties de dé-

marrage des travaux routiers.

Pousser le pouvoir d'IBK dans ces derniers retranchements semble être désormais la tactique préférée des Maliens pour obtenir des droits. Or on ne sait jamais comment finira un soulèvement populaire à cause des possibilités de récupération. Si l'on ne rétablit pas rapidement la vertu du dialogue qui nous est propre, le Mali risque d'être secoué par une série de soulèvements qui pourraient sonner le cor de la révolte. Les Maliens sont devenus si intolérants, si excessifs dans leurs langages et leurs comportements qu'il est indispensable de prévenir tout soulèvement. Le projet de Dialogue politique inclusif en cours d'élaboration, quoique menacé par certaines défections de partis politiques et d'associations majeurs, devra être une occasion pour aplanir toutes les difficultés qui y seront évoquées. Il appartient au pouvoir d'œuvrer dans ce sens en toute responsabilité, en oubliant toutes les rancœurs et les susceptibilités pour ne s'attacher qu'à l'essentiel : le Mali. Pour cela il faudra donner la parole à tous en n'oubliant de recadrer ceux et celles habitués aux digressions. Si le DPI aboutissait à un échec, alors le Mali irait vers de grands dangers.

■ **Diala Konaté**



## Amadou Tall



DIEU PRESERVE LE MAL I DE CERTAINS SA-TANS-

Vraiment, que #KemiSEBA nous épargne, qu'il nous évite. On a vraiment déjà assez de problèmes comme ça.

Tous solidaires du Mali pour nous éviter ce faux prophète. Il a décidé de ne plus être africain et d'être européen (français). Qu'il s'occupe des problèmes de là bas.

"MICHAEL #SCHUMACHER" :

RETOUR À LA VIE ? -

Le professeur #LAUDA avait pris toute la place dans la tête.

Le génie absolu #SENNA toute la place dans les tripes.

Ils t'en ont laissé quand même, #Schumi.

Just keep on.

#ISLAM, #JUDAÏSME :

FAUT IL FÊTER #ACHOURA ? -

C'est quoi encore cette question, se demanderont certains?

Tout simplement, toutes les occasions sont bonnes pour échanger. Si tu prends l'habitude de soulever le voile sur l'EVIDENT, alors tu découvriras des choses.

Cette question, c'est juste pour quelques éléments qui poussent à chercher à savoir.

Achoura est un autre rendez vous entre musulmans et hébreux, arabes et juifs mais il est devenu un facteur de division entre les musulmans.

Au départ, c'est le Prophète qui aurait vu les #Juifs (#Medine fait partie des cités juives conquises par les arabes grâce à la force de l'islam) jeûner.

Il leur a demandé pourquoi. Ils ont répondu que ce 10, Dieu avait sauvé leur ancêtre Moïse (Nabillah Moussa) de #Pharaon. Nous jeunons ce jour pour remercier Allah.

Le Prophète aurait répondu : l'année prochaine, je jeunerai aussi. Mais son Créateur l'a rappelé à lui avant la date.

Une polémique va naître entre le 9 et le 10 sur le jour du jeûne commémoratif. Je suis trop petit pour me mêler de ça.

Toujours est il que le 10 du mois #Muharram, jour de Achoura, certains musulmans ont commencé à fêter Achoura en bien mangeant.

Le 10 Muharram, d'autres musulmans sont en deuil (photos). Ils se mettent la boue sur le visage, sortent en masse et s'auto flagellent jusqu'au sang.

Pourquoi? Le 10 Muharram jour de Achoura, le petit fils du Prophète, sa famille et ses compagnons ont été par #Yazid Ben Mouawiya Ben Abou Soufiane.

Sa tête a été coupée, transformée en ballon de foot puis accrochée au sommet d'une lance pour aller promener à la ronde.

Pour certains musulmans, on ne peut pas accompagner les juifs, fêter et jeûner ce jour de tragédie pour l'islam. Où des musulmans ont décimé la famille de la lumière de l'islam.

Achoura, c'est le jour de l'an. Mais il n'est pas fêté le 1er du premier

mois (Muharram) de l'année. Il est fêté le 10 du premier mois de l'année. C'est un très grand débat qui se déroule depuis toujours sur cette problématique. Et il s'éteindra jamais. Ce post était juste une sorte d'affiche pour mentionner le film et non le film lui-même.

Sachons mettre la balle à terre pour échanger autour des grands sujets.

La queue de la #chèvre

Fama KOÏTA vous offre en images

L'ACCÈS À UN MINISTÈRE DU GOUVERNEMENT DU MALI -

Il s'agit du ministère des #Transports! Et de quoi encore? De la #Mobilité urbaine!

Ministère des Transports et de la mobilité urbaine.

C'est vrai qu'il a plu beaucoup cet août et début septembre 2019.



## Konimba Sidibé



La route Fana-Beleko-Kignan plus que catastrophique !!! Photo du Mouvement Siraba

Plus facile d'aller en France en cette période de

l'année que d'aller à Beleko et au-delà. Courage au

Mouvement Siraba dans son combat légitime pour désenclaver la localité. On est ensemble





## Gouvernement du Mali



Gouvernement du Mali est avec Révolution Maliba. Remise de matériels à la Direction générale de la Protection civile malienne. Un lot d'attelles orthopédiques comprenant 50 colliers cervicaux réglables, 30 attelles cervico-thoraciques, 30 attelles aluform avant-bras, 30 attelles aluform coude, 30 attelles aluform jambe pour enfant, 30 immobilisateurs de tête pour plan dur, a été remis à la Direction générale de la Protection civile malienne par la coopération française de l'ambassade de France au Mali. Ces matériels, destinés aux équipages des véhicules de secours à victimes présents sur le territoire malien, permettront de mieux prendre en charge les blessés, en particulier les nombreux accidentés de la route. Par ce geste, la République française est très heureuse de participer à la consolidation de la Protection civile qui oeuvre quotidiennement par ses interventions au service de la population malienne dans son ensemble.

## Mali Koura

Michel Sidibe veut couper internet aux employés de son ministère



-----  
 Voulant les pousser à être productif, le ministre de la santé veut interrompre la connexion internet à ses employés. A encourager ou à décourager?  
 A vos claviers

## Paul Diarra



Le 07 septembre 2019 vers 16 heures, l'équipe de Brigade des Recherches du commissariat du 12ème arrondissement a interpellé, le nommé Kassim Diakité à Sangarébougou. Une perquisition effectuée à son domicile par les hommes du Commissaire Divisionnaire Hamadou AG Elmedhy, a permis de trouver 01 téléviseur écran plat, 02 thermos, 02 grandes montres (Réveil), 04 baffles, 01 plateau de cuisine moderne, plusieurs télécommandes, des nombreux fils, 03 spécimens des billets d'Euro, 01 écouteur, 02 tournevis, 03 téléphones, 09 cartouches calibre 12 et 08 étuis de cartouches de PA. Interrogé sommairement, le mis en cause a dénoncé son receleur le nommé Nouhoum Tangara dit Bah, lequel a été trouvé en possession d'un autre écran plat.  
 Une enquête est ouverte. Bravo aux hommes

## Diakaridia Diakité

YELEMA - PACP : RENCONTRE POLITIQUE  
 MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019.

Le Comité Exécutif Central des Jeunes du parti Yelema a reçu à son siège une délégation du Bureau



National des Jeunes du parti PACP, conduite par son président M.Niaga DIOP.

Les deux instances des Jeunes ont échangés sur les sujets d'actualités nationales notamment

- \_ La Participation des jeunes dans le dialogue Politique inclusif,
- \_ la formation Politique des Jeunes,
- \_ La mise en place d'une Plateforme des Jeunes des partis Politiques.

la jeunesse des deux partis ont convenu de mutualiser leurs efforts pour le vrai changement .

## Ammy Baba Cisse



Le grand frère Seydou Oumar Traoré pense que les populations de Tombouctou font du changement et qu'IBK ne devrait pas les écouter.

Des gens qui insultaient hier et qui glorifient aujourd'hui. Ils ont vu noir hier mais aujourd'hui tout parfait. Me Alasane Diop a bien vu. Bassidiki Touré

PRINTEMPS ROUTE : Nous réclamons la reconstruction du tronçon Yirimadio- Missabougou. Anté kèlè fè !!!

Oumar Hamadoun Dicko, ministre du dialogue social affirme qu'il y a un problème de citoyenneté et que les gens en abusent.

Ammy Baba Cisse

« Nous ne sommes pas en train de tricher. ». Yaya Sangare

« La route Sevaré-Gao est estimée à 250 milliards. » Seynabou Diop

« Le gouvernement n'a l'intention de mépriser qui que ce soit. » Yaya Sangare

« Un gouvernement, c'est une programmation, une planification. Aucun État ne peut tout faire en même temps. » Oumar Dicko

« Nous avons fait des études et nous sommes à la recherche de financement de certains projets. ». Seynabou Diop

Tombouctou, Bamako, Gao et Menaka sont en branle et demandent leurs routes.

Boubou et IBK doivent savoir que leur ministre des équipements est très limitée. Elle ne peut pas.

« La construction et l'entretien des routes se font selon la politique du Président de la République. » #Seynabou Diop

« Le gouvernement n'a pas les moyens et ne peut satisfaire tout tout de suite. » Yaya Sangare

« Le gouvernement reconnaît la légitimité de ces revendications citoyennes. » Yaya Sangare

"Ni la CEDAO, ni d'autres formes armées africaines ne peuvent installer les emblèmes du Mali dans l'Azawad. C'est aux maliens entre eux et l'application efficiente de l'accord qui peut le faire"

Mossa ag Attaher

## Malick Konate

Jeudi 12 septembre 2019 : Visite chez les notables de Koutiala

Dans le cadre du lancement de la vacance ci-





toiyenne 2019, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Arouna Modibo TOURÉ a rendu, ce matin, une visite de courtoisie aux notabilités de la ville.

L'objectif était d'expliquer aux autorités coutumières et traditionnelles l'objectif de son déplacement (vacances citoyennes) et chercher la bénédiction et l'accompagnement des anciens.

La cérémonie de lancement de la vacance citoyenne 2019 est prévue cet après-midi à 16h sur la place de l'indépendance.

#VacancesCitoyennes2019 #MJS #Mali #Koutiala

### Tunbutu Woy

Tunbutu Woy est avec Oumar Baraka et 6 autres personnes.



Le cadre de concertation et d'action pour Tombouctou salue avec la dernière énergie Malick Konate !

Tu nous as mis la puce à l'oreille et le cadre a réagit avec la force de ses capacités en organisant une journée morte le mardi et un meeting le mercredi pour ensuite rejoindre le collectif dans le blocus de l'aéroport !

Que tous les membres du cadre soient remerciés pour leur engagement pour le combat unique : #TombouctouVeutUneRoute !

Le cadre félicite chaque tombouctien (jeune, vieux, femme, enfant). Nos félicitations au collectif ! Seule la lutte libère !

**SAMA**

transfert d'argent

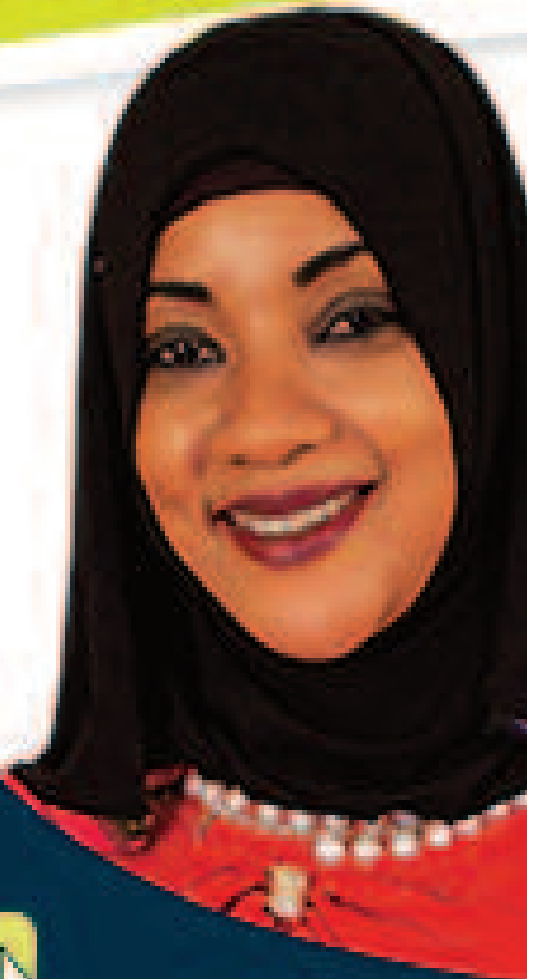
# Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

**40%**

SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)



## Visite de travail du Premier ministre en France: Une annonce de 9,51 milliards de FCFA d'appui supplémentaire à l'issue de la rencontre entre le Dr Boubou Cissé et Bruno Le Maire



**A**u cours de leur entretien le Premier ministre, Dr Boubou Cissé et le Ministre de l'Économie et des Finances français, Bruno Le Maire, ont passé en revue les pistes de coopération sur le plan économique entre les deux pays.

L'annonce forte à l'issue de cet entretien a été l'appui budgétaire de 10 millions d'euros, soit 6,56 milliards de FCFA, sous forme de don qui a été accordé par la France au Mali dont le décaissement se fera prochainement. Un financement complémentaire de 4,5 millions d'euros soit 2,95 milliards de FCFA a également été acquis pour assurer la prise en charge du volet maîtrise d'ouvrage du projet de déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) au Mali.

« Nous restons aux côtés du Mali pour soutenir son développement économique. J'ai dit au Premier ministre que nous sommes prêts à apporter une aide budgétaire supplémentaire et à aider pour le déploiement de la TNT qui est un projet important pour le Mali. Nous allons avancer vers cette direction. Le Mali peut compter sur le soutien total de la France », a déclaré le Ministre Bruno Le Maire.

## Nord du Mali : Un militaire tué et quatre autres blessés à Tombouctou

**D**eux assaillants ont été neutralisés. Un militaire malien a été tué et quatre autres ont été blessés, dans une attaque dans la région de Tombouctou, au nord-ouest du Mali, a rapporté l'agence de presse officielle (Amap).

«Un soldat malien a été tué et quatre autres blessés mercredi, dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés qui ont tendu une embuscade entre Wana et Dibla, sur l'axe Tombouctou-Goundam», a précisé l'Agence malienne de presse.

«Les assaillants ont posé une mine sur le passage d'une mission de l'armée avant d'ouvrir le feu, faisant un mort et quatre autres blessés du côté des Forces armées maliennes (Fama) qui ont riposté en tuant deux terroristes, selon les mêmes sources», a expliqué l'agence de presse officielle. Aucune revendication n'a été enregistrée par rapport à

## Spéculation foncière : Menaces sur les chemins de fer



Il y a quelques mois de cela, lors d'une mission du président de la République au Qatar, il a été question de la recherche de financement pour l'aménagement de l'espace en face du CHU-Gabriel Touré. Où en sommes-nous ? Qu'est-ce qui les a découverts ?

**T**out finit par se savoir, dit-on. Cette assertion est tellement vraie qu'elle se confirme tous les jours. Surtout pour ce qui concerne nos pays dirigés par des gouvernants malhonnêtes, sans vergogne, prêts à tout pour se faire plein la poche.

Ainsi, apprend-on que l'espace en face du Centre hospitalier universitaire Gabriel Touré (CHU-Gabriel Touré) et appartenant, en principe, à Transrail, a failli devenir un centre commercial au profit d'un proche du président, il y a de cela quelques années. Qu'est-ce qui s'est passé qui explique la non-réalisation ou le retard dans la réalisation dudit projet ? Nous l'ignorons encore.

Cependant, et c'est cela qui est intéressant, nous savons qu'au cours de son premier mandat, lors d'un de ses déplacements à Abu-Dhabi, le président de la République comptait dans sa délégation un de ses proches qui avait jeté son dévolu sur cet espace qu'il voulait, coûte que coûte, transformer en magasins, boutiques, banques et autres structures commerciales.

Ce dernier, un membre de la famille présidentielle, avait voyagé, officiellement, en tant que membre de la délégation présidentielle, avec une pile de documents relatifs à un projet finalisé, et s'est battu de toutes ses forces, auprès des partenaires arabes, pour avoir un financement dans le cadre de cette affaire dont il savait qu'elle pouvait lui apporter un magot énorme au détriment de Transrail et des populations de Kayes.

■ **Moussa Touré**

l'attaque, jeudi à 11h GMT. Tombouctou fait partie des principales régions du nord du Mali en proie à l'insécurité depuis 2012. En plus des attaques récurrentes attribuées à des groupes terroristes, on y enregistre régulièrement des opérations de vol notamment de véhicules humanitaires et appartenant à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). En août dernier, le Comité international de la Croix-Rouge a «temporairement» suspendu ses activités dans cette région à cause de l'insécurité.

■ **Lassaad Ben Ahmed**



## Syndicat Autonome de la Police (SAP) : Moussa Diakité, un Malien résident à New York, fait un don composé de matériels de travail à la Police nationale



Ce samedi, 8 septembre 2019 dans l'après-midi, au Carrefour des Jeunes, l'international Moussa Diakité a fait un don de matériels à la Police nationale.

Chaque citoyen doit venir en aide aux fils du pays si les moyens le lui permettent. C'est dans cette vision que Moussa Diakité, originaire de Ouélessébougou, est venu au Mali avec l'appui des autres membres de sa fondation qui est à ses débuts pour venir faire des dons. Il a tout d'abord offert un terrain de football à Ouélessébougou mais en même temps il a amené beaucoup de matériels sportifs et des chaussures de base pour la Compagnie de circulation routière de la Police nationale. Dans un premier temps, la situation concerne l'équipe sportive de la police, l'AS Police section basket-ball et la CCR avec un don composé de : chaussures de basket-ball, de maillots, de survêtements, de t-shirts, de casquettes et de chaussures de base pour les policiers de la circulation routière.

Accompagné par sa famille et ses proches, Moussa Diakité a été très surpris de l'accueil qui lui a été réservé au Carrefour des Jeunes par la mobilisation faite par le syndicat autonome de la Police (SAP). Dans la joie la cérémonie s'est très bien déroulée car l'AS police section basket-ball a en toute sincérité besoin de matériels et d'encouragements car ils font de leur mieux. Les policiers ayant reçu les chaussures de base ont beaucoup apprécié ce geste car c'est un encouragement.

En fin de cérémonie, Moussa Diakité a exprimé sa joie absolue et a évoqué des raisons de commencer sa distribution par les forces vives et promet d'autres gestes envers les orphelins des victimes de guerre et autres dans les jours à venir. Bougouna Baba Dembélé, le président du groupe SAP, appelle les autres fils du pays à agir comme ce jeune bienfaiteur. Au nom de l'administration policière, le chef BBD a souhaité un agréable séjour à Moussa Diakité et famille et le remercie infiniment pour ce geste envers la Police nationale.

La cérémonie a pris fin par une réunion d'information dirigée par le Sergeant-Chef de Police Bougouna Baba Dembélé, président du Syndicat majoritaire de la police nationale avec ses 32 comités à travers le pays.

■ Ben Abdoulaye de retour du Carrefour des Jeunes.

## Violences Basées sur le Genre (VBG) : L'ARACEM au chevet des communautés étrangères vivant au Mali



L'Association des Refoulés de l'Afrique Centrale au Mali (ARACEM) avec l'appui financier de son partenaire italien, CISP, a initié le "Projet Femme et Migration" dans le but d'atténuer la souffrance des communautés camerounaises, congolaises (RDC et Congo Brazza) vivant au Mali. Au terme des six mois prévus pour ledit projet, Pierre Yossa, son Coordinateur, a présenté le Rapport d'activités à la presse. C'était le samedi, 7 septembre 2019, à la Cité des Enfants, en présence des différentes communautés. Le projet Femmes et Migration consistait à sensibiliser les communautés africaines vivant au Mali sur les violences basées sur le genre. Prévu pour une durée 6 mois, a expliqué son Coordinateur, Pierre Yossa, il « a été initié par l'ARACEM dans le cadre des violences que subissent les migrants en général sur leurs parcours, particulièrement les femmes et les enfants qui sont les plus vulnérables. Alors on s'est dit : pourquoi ne pas créer un espace d'échanges afin de débattre sur cette question que beaucoup trouvent taboue. Aujourd'hui, la violence basée sur le genre est considérée comme un sujet tabou dans certaines communautés, et nous voyons les conséquences sur le plan social tous les jours ».

Selon lui, le projet n'a pas la prétention de mettre fin aux VBG mais espère, avec des activités de sensibilisation, trouver une solution au phénomène. « C'est dans ce sens qu'on a initié ce projet pour sensibiliser les femmes migrantes. Pour cela, nous avons choisi trois grandes communautés selon les moyens dont dispose le projet. Il s'agit des communautés camerounaises, et celles des deux Congo ... ». Durant les six mois, plusieurs rencontres ont permis de réunir les différentes communautés afin de débattre des questions liées aux VBG, expliquer ce que veut dire violence, comment détecter les victimes de violence et comment les orienter. A l'en croire, le plus important n'est pas de leur parler de violence mais où la victime doit se plaindre en cas de violence, d'où le partenariat avec l'AMDH et WILDAF.

« Nous remercions le partenaire financier qui a accepté de nous accompagner dans ce projet, mais nous serions ravis de le voir reconduit pour 2020... ». Les personnes déjà sensibilisées doivent servir de relais communautaires pour les autres, parce que si on explique à 100 personnes et que ces dernières expliquent à 100 autres personnes, le chiffre va augmenter au fur et à mesure. Nous espérons que la sensibilisation atteindra un plus grand nombre dans les familles et communautés au Mali », s'est-il félicité. Très satisfait, le partenaire a salué la qualité du travail effectué par le projet et souhaite que la fin du projet soit le début d'un combat pour éradiquer ce phénomène qui compromet la vie des femmes dans les communautés.

■ Bourama Camara

## Rapport Annuel sur la Traite des Personnes (TIP) 2019 : Le Mali mieux apprécié par le Département d'État américain

L'Ambassadeur américain, Monsieur Dennis. B. Hankins, a rencontré le ministre malien de la Justice et des Droits de l'Homme, Malick Coulibaly, le 29 août, pour le féliciter des progrès accomplis par le Mali, désormais inscrit dans la Catégorie 2 dans le Rapport 2019 sur la traite des personnes, récemment publié.

L'Ambassadeur Hankins a remercié le ministre Coulibaly pour son partenariat et les efforts sans précédent déployés par le Mali au cours de l'année dernière pour prévenir la traite.

L'Ambassadeur Hankins a souligné les efforts déployés par le Gouvernement malien pour protéger les populations vulnérables et les enfants contre les trafiquants, notamment le Plan d'action national historique de lutte contre la traite des personnes, et l'enquête, les poursuites et la condamnation du plus grand nombre de trafiquants de l'histoire du Mali. Il a également noté les mesures sans précédent prises par le Mali pour remédier à la complicité officielle et les efforts visant à créer une agence nationale de lutte contre la traite des êtres humains.

L'Ambassadeur Hankins a réitéré le soutien des USA et a encouragé le Gouvernement malien à capitaliser sur les succès remportés cette année. Dans les recommandations citées, il s'agit pour le Mali de:

- S'engager directement avec les groupes armés pour mettre fin à la pratique du recrutement de mineurs comme enfants soldats.
- Former des fonctionnaires sur les mécanismes standards pour identifier les victimes de la traite.
- Former et équiper les forces de l'ordre aux techniques d'enquête efficaces.
- Former régulièrement les juges et les procureurs à la loi de 2012 sur



la lutte contre la traite et harmoniser les cours de recyclage.

- Continuer à allouer un budget, des ressources et du personnel au comité de lutte contre la traite et à institutionnaliser des réunions mensuelles pour améliorer la mise en œuvre des politiques de lutte contre la traite et la coordination interministérielle.
- Suivre le protocole établi pour orienter les enfants présumés associés avec des groupes armés vers des soins adaptés et libérer tous les enfants détenus de manière inappropriée.
- Continuer à enquêter et à poursuivre énergiquement les infractions de traite et à condamner les trafiquants, y compris les fonctionnaires ou employés gouvernementaux complices.
- Appliquer des peines punitives telles que prescrites dans la loi de 2012 contre la traite.
- Développer et renforcer la mise en œuvre des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des anciens enfants soldats.
- Répondre aux besoins spécifiques des enfants ex-combattants, notamment les soins psychosociaux, la réintégration familiale, l'éducation et la formation professionnelle.
- Continuer à fournir un financement et un soutien en nature aux ONG qui aident à identifier et à aider les victimes de la traite.

■ Source : L'Ambassade des USA

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel



## Le mensonge : Le mode de gouvernance de notre pays

**D**ans notre pays, depuis quelques années, en plus du pilotage à vue, le seul mode de gouvernance qu'on a trouvé, la seule manière de faire croire qu'on dénoue les problèmes, c'est le mensonge. La quasi-totalité des dirigeants mentent. Les directeurs de services mentent, les députés mentent, les ministres mentent, même le président de la République raconte, souvent, des contrevérités.

Tenez, par exemple, il a dit lui-même chez nos confrères de Jeune Afrique, le 1er juillet 2019 : «Lorsque j'ai été élu pour mon premier mandat, en 2013, il n'y avait aucun appareil en état de voler. Depuis, nous avons acquis auprès de la France un transport de troupe Casa et deux hélicoptères Puma-lesquels, hélas, sont encore cloués au sol faute de maintenance appropriée...».

Voilà ce que le même président déclare, un peu plus de deux mois après, sur les ondes de la télévision nationale, à l'occasion du premier anniversaire de son second et dernier mandat : «... C'est moi qui ai parlé d'hélicoptères cloués au sol (...) C'est un hélicoptère, un hélicoptère qui a posé problème dès l'abord. C'est en examen et les conséquences en seront tirées.... Dire que tous les hélicoptères sont cloués, que nous aurions fait de mauvais achats. Non, soyons dans la mesure (...) Pour ces questions-là de gestion, de gabegie, je suis à l'aise...».

C'est véritablement à ne rien comprendre. S'agit-il de la même affaire d'hélicoptères ? Nous nous permettons d'en douter et tous nos lecteurs avec. Finalement, de combien d'hélicoptères «cloués au sol» disposons-nous ? Pourquoi le président, lui-même, parle de deux et d'un hélicoptère ? Lui, sur qui nous fondions tous nos espoirs pour que justice soit faite dans le cadre de cette affaire.

Aussi, nous ne cesserons jamais de le rappeler, ce n'est pas le président de la République qui a été le premier à mettre cette affaire au goût du jour, mais le chef d'état-major général des Armées d'alors, le Général



Souleymane Bamba. Ce qui lui vaut d'ailleurs tous les mauvais traitements qu'il subit à l'heure actuelle.

Le président de la République, en réalité, n'a eu le courage de parler de cette affaire d'hélicoptères cloués au sol, avant son fils de député, que quand il a été blessé dans son amour propre à travers son transport par la Minusma sur les lieux du massacre d'Ogossagou. Il était obligé de se conformer, ce jour-là, au timing de l'organisation onusienne. Lui qui croit être le centre du monde auquel tout le monde ne doit que respect, allégeance et obéissance.

En plus de toutes ces contre-vérités, ce qui est plus inquiétant, venant d'IBK, c'est le fait qu'on a l'impression qu'il commence à banaliser cette affaire. Il trouve que «c'est juste un hélicoptère» et veut nous faire croire que tout est mis en œuvre dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires. On se croirait dans un autre monde.

■ Alassane Touré/enseignant



# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie



## Cercle de Dioïla : Lancement local du PAJERKO



**A**près Koulikoro le 5 et le 11 septembre respectivement à Koulikoro et Banamba, la ville de Dioïla a abrité le lancement local des activités du Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro (PAJERKO) ce jeudi 12 septembre.

C'est la salle de réunion du conseil de cercle qui a abrité la cérémonie placée sous la présidence de M. Adama Togola, premier adjoint au Préfet de Dioïla.

Outre le Directeur général de l'APEJ, le représentant du Conseil de cercle et plusieurs responsables de l'APEJ ont pris part à l'évènement qui a mobilisé de nombreux jeunes et femmes, la société civile, les représentants des ONG et du secteur privé ainsi que ceux des services techniques.

L'un après l'autre, le représentant des légitimités coutumières, le maire du Kaladouougou et le président des jeunes ruraux (M. Abdoul Mariko) ont salué le démarrage de ce projet dans le cercle de Dioïla. Ils ont tous estimé que les investissements effectués par l'APEJ au profit des jeunes profitent à l'ensemble de la communauté aux plans de la stabilité des familles, de la santé des parents et du développement local. La communauté se porte mieux si les jeunes sont épanouis et l'APEJ en plus du mérite d'exister contribue à promouvoir l'insertion des jeunes de Banamba, ont-ils paraphrasé. Plusieurs d'entre eux sont devenus autonomes et ont généré des emplois indirects à travers leurs entreprises financées par l'APEJ.

Selon les explications fournies par M. Bernar-

din Maïga superviseur du Projet au niveau de l'APEJ, le PAJERKO est financé par l'Agence de développement du gouvernement fédéral belge (ENABEL) pour 196 065 547 Fcfa et durée de 29 mois.

Le projet vise à réduire la pauvreté, en renforçant l'employabilité des jeunes dans le secteur rural, à travers l'entrepreneuriat agropastoral dans la région de Koulikoro et précisément, dans les cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioïla ». Les segments ciblés sont l'emboûche, l'aliment bétail, la boucherie et la tannerie. Les financements remboursables oscillent entre 2 500 000 à 3 500 000 FCFA selon les cas.

Le PAJERKO est destiné à une vingtaine de jeunes de 21 à 40 ans déjà actifs dans la vie économique et dans les exploitations agropastorales. Il leur permettra d'exercer des métiers, sources d'auto emploi et de la génération de valeur ajoutée. La stratégie sera basée sur la chaîne de valeurs de la filière bétail. Ainsi les domaines d'intervention prioritaires s'articulent autour de la vente d'aliments bétail, l'emboûche bovine, la boucherie et la tannerie. Cinq jeunes seront ainsi sélectionnés par cercle au cours de la phase pilote.

En effet au Mali l'une des problématiques de l'emploi des jeunes, c'est leur faible capacité d'entreprendre. C'est pourquoi, il est attendu de ce projet le renforcement de l'esprit d'entreprise. Il y va de la stabilité, de la sécurité et de la paix, de l'accroissement de la richesse source d'emplois et de création de plus-value

et de la compétitivité de l'économie.

Le Directeur Général de l'APEJ, M. Yaya Dao a indiqué que l'Etat à lui seul ne pouvait pas s'octroyer le monopole de la création d'emplois. Il partage cette attribution avec le secteur parapublic et privé. Il a invité les jeunes et les élus à s'approprier du projet pour gager de son succès et sa pérennité.

Le Préfet adjoint dira que le cercle de Dioïla communément appelé le Banico est l'un des sept cercles de la région de Koulikoro. Il compte 23 communes pour une superficie totale de 123 794 km<sup>2</sup>. En raison de ses potentialités, le cercle de Dioïla connaît en effet un important flux migratoire, en provenance des cercles voisins et même d'autres localités. La population est à 95% agro-pastorale et les activités sont basées sur un système combinant la culture de coton et de céréales. L'élevage a également une certaine importance dans le cercle de Dioïla. Des marchés pour le bétail existent à Massigui, Fana et Beleco notamment. D'autres activités économiques sont également menées comme la riziculture, l'aviculture, le maraîchage et le petit commerce sont notamment importants.

Le cercle de Dioïla couvre une superficie de 12 794 km<sup>2</sup> pour une population estimée à environ 334 000 habitants. La population est répartie sur 23 communes rurales et 352 villages.

■ **CICOM APEJ**



## Forum National sur les conséquences médicales des mutilations génitales féminines : Au Mali, 91% des femmes de 15 à 45 ans sont victimes d'excision

Le Centre International de Conférences de Bamako (CICB) a abrité le mercredi, 11 septembre 2019, le forum national sur les conséquences médicales des mutilations génitales féminines. Ce forum est organisé par le Plan international Mali en partenariat avec Global Media Campaign. La cérémonie d'ouverture dudit forum était présidée par le représentant du Directeur Général du Plan Mali, M. Lazare Charles Djibode accompagné par Mme l'ambassadrice du Danemark, Mme Marian Kress en présence d'autres personnalités. «En effet, l'excision est une vieille pratique qui a de graves conséquences médicales (infections, kystes, incontinence, contamination par le VIH Sida), social, psychologique et même économique. Elle présente une atteinte aux droits humains car elle est une négation du libre choix de la femme de disposer de son corps. Les victimes sont exposées à des conséquences néfastes à court, et long terme dues à des organes atrophiés, à des cicatrices inhibant la sexualité et les fonctions de reproduction et à des problèmes récurrents», c'est par ces mots de détresse que le représentant

du Directeur général du Plan Mali, a commencé son allocution.

Avant d'ajouter que le taux de l'excision est très élevé au Mali et selon les statistiques, 91% des femmes de 15 à 45 ans ont été victimes d'excision.

Le partenariat qui lie Plan International à Global Media Campaign s'inscrit dans notre campagne « Aux Filles l'Egalité » qui prône un monde juste, un monde qui fait progresser les droits de l'enfant et l'égalité pour les filles martèle M. Charles.

A ses dires, le présent sommet vient conclure une série d'ateliers régionaux menés par Plan International et Global Media Campaign incluant toutes les parties : des représentants et leaders religieux et traditionnels à la société civile en passant par les activistes afin de mettre en place un cadre d'échange d'information et de sensibilisation sur les pratiques des mutilations génitales féminines. Les mutilations génitales féminines portent atteinte à la santé et à l'intégrité des centaines de filles qui la subissent chaque jour.

Pour terminer, il dira qu'ils mènent un travail

de plaidoyer auprès du gouvernement afin qu'il continue de mettre en place des actions pouvant favoriser l'abandon de cette pratique et, qu'à terme, une loi interdisant l'excision soit votée dans notre pays, a-t-il conclu.

Pour sa part Mme l'Ambassadrice du Royaume Uni a fait savoir que cette lutte contre les MGF reste une préoccupation majeure pour le Mali, en témoigne les différentes conventions ratifiées par notre pays dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

La mutilation génitale des filles est une violation des droits de l'homme, donc ce forum permettra de sensibiliser l'opinion nationale et internationale afin qu'elle sache les effets néfastes sur les conséquences médicales des mutilations génitales féminines, a-t-elle conclu.

Une projection de film qui rend hommage à Kadja, une fille qui a beaucoup souffert pour l'excision a été un des temps forts de la rencontre.

Rappelons qu'au Mali, la pratique de l'excision est très répandue : 91% des femmes entre 15 à 45 ans sont excisées. Face à ce chiffre alarmant, Plan International intervient depuis 1996 auprès des populations pour les sensibiliser aux dangers de cette tradition et amener le pays à une tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines.

■ Gaoussou Kanté



## Décret N°2014-0764 DU 9-10 2014 : Ce document qui légalise le vol

**À la faveur du premier scandale, relatif à l'achat d'équipements militaires, qui a éclaté à l'entame du premier mandat du président actuel et sous la pression des partenaires internationaux, il a été initié un décret qui était supposé fixer les limites de tout ce qui concerne les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.**

Cet ancien document disait, en effet, en son article 8 : «Le présent Décret ne s'applique pas aux marchés de travaux, de fournitures et de services, lorsqu'ils concernent des besoins de défense et de sécurité nationales exigeant le secret ou pour lesquels la protection des intérêts essentiels de l'Etat est incompatible avec les mesures de publicité». En vue de dissuader d'éventuels délinquants, voleurs et autres responsables, opérateurs économiques et commerçants malhonnêtes, il a été décidé de revoir les dispositions législatives en la matière. On a alors pris un nouveau décret qui n'a fait, malheureusement, que réécrire le précédent, en d'autres termes. Le Décret N°2014-0764/P-RM du 9 octobre était annoncé comme porteur d'éclaircissements et de clarifications au 08-485 du 11 août 2008. Au départ, nous y avons cru. Ainsi, en son article 1er, il est stipulé que : «le présent Décret fixe le régime des contrats des travaux, fournitures et services exclus du champ d'application du Décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public». En son article 3, il définit le Secret Défense comme tel : «Au sens du présent Décret, on entend par «Secret en matière de défense» les renseignements, objets, documents, données informatisées, fichiers ou procédés qui doivent être tenus secrets dans l'intérêt de la défense nationale et dont la recherche, l'appropriation, le détournement, la reproduction, la divulgation ou la destruction constituent des infractions contre la sûreté de l'Etat». À ce titre, sont considérés comme contrats de travaux, de fourniture et de services revêtus

du sceau de «secret en matière de défense» ceux relatifs aux matériels et équipements cités à l'Annexe 1, et aux travaux et services cités à l'Annexe 2.

Ces annexes relatives à des listes des biens concernés ne peuvent faire l'objet de révision qu'une fois par an sauf en cas d'urgence impérieuse. Les matériels, équipements et produits militaires sont donc consignés dans une liste exhaustive avec numéros de code dits Code SH. Il s'agit, à titre d'illustration, de rations de combat (Code SH 21 06 90 90 90) gilets pare-balles, coiffures de sécurité (casques militaires) radars (y compris les radars militaires) véhicules amphibies, chars et automobiles blindées de combat, armés ou non et leurs parties, avions, hélicoptères et véhicules aériens, parachutes, simulateurs de combat aérien, lunettes de visée pour armes, télémètres, armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches, pistolets mitrailleurs. On peut aussi citer les bombes, gre-

nades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles regroupés sous les Code SH 93 06 21 à 93 06 90.

En annexe 2 du Décret N°2014-0764 du 9 octobre 2014, on peut lire : études et travaux pour la construction de piste d'atterrissage à usage militaire, études et travaux pour la construction de soute à munition, études et travaux pour la construction de magasin d'armement, études et travaux pour la construction de soute à carburant pour le compte des forces de défense et de sécurité, études et travaux pour la construction d'usine ou de fabrique de munitions de guerre...

Il est aussi précisé que l'initiative de la révision appartient au ministre de la Défense ou au ministre de la Sécurité et que cette révision ne peut se faire que par Décret pris en conseil des ministres.

Dans ce même nouveau décret, il est stipulé qu'est soumis à l'avis préalable du Conseil Supérieur de la Défense tout contrat revêtu du sceau de «secret en matière de défense» dont le montant prévisionnel dépasse un (1) milliard francs CFA.

Pour ce qui concerne les nouvelles précisions au niveau de la conclusion et de l'approbation,



il est écrit que les contrats visés aux articles 3 et 4 ci-dessus sont conclus et approuvés respectivement par le Directeur des Finances et du Matériel et le ministre concerné, si le montant est inférieur ou égal à un milliard de francs CFA (1 000 000 000) pour les marchés des travaux, huit cent millions de francs CFA (800 000 000) pour les fournitures et services courants, trois cent millions de francs CFA (300 000 000) pour les marchés intellectuels.

Les contrats sont conclus et approuvés par le ministre concerné et le ministre des Finances, si le montant est supérieur à un milliard de francs CFA (1 000 000 000) et inférieur ou égal à quatre milliards (4 000 000 000) pour les marchés de fournitures et services courants ; supérieur à trois cent millions de francs CFA (300 000 000) et inférieur ou égal à un milliard cinq cent millions de francs CFA (1 500 000 000) pour les marchés de prestations intellectuelles.

Au-delà de ces montants, tous les contrats de travaux, de fournitures et de services courants et de prestations intellectuelles passés sous le sceau de «secret en matière de défense» sont conclus par le ministre de la Défense ou celui de la Sécurité et approuvés par le ministre des Finances à la suite de l'avis du Conseil Supérieur de la Défense.

Ce nouveau Décret, à notre avis, au lieu de dissuader les voleurs, les encourage et les couvre. Pour terminer, il est important de signaler que c'est ce décret qui empêche toute poursuite dans l'affaire «hélicoptères cloués au sol» estampillés du sceau Secret-Défense. Circulez donc !

Aliou Ag Mohamed

## CHAPITRE I :

### Dispositions générales

#### ARTICLE 1er :

Le présent décret fixe le régime des contrats des travaux, fournitures et services exclus du champ d'application du Décret n° 08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public en son article 8.

#### ARTICLE 2 :

Les contrats passés sous le sceau de «secret en matière de défense» ou sous le sceau «des intérêts essentiels de l'Etat» ne sont pas soumis aux méthodes de sélection et aux contrôles des organes prévus par le code des

marchés publics.

## CHAPITRE II : DU CHAMP D'APPLICATION

### ARTICLE 3 :

Au sens du présent décret, on entend par «secret en matière de défense» les renseignements, objets, documents, données informatisées, fichiers ou procédés qui doivent être tenus secrets dans l'intérêt de la défense nationale et dont la recherche, l'appropriation, le détournement, la reproduction, la divulgation ou la destruction constituent des infractions contre la sûreté de l'Etat.

À ce titre, sont considérés comme contrats de travaux, de fournitures et de services revêtus du sceau de «secret en matière de défense»,

ceux relatifs : – aux matériels et équipements cités à l'Annexe 1 ; – aux travaux et services cités à l'Annexe 2.

Ces annexes relatives à la liste des biens concernés ne peuvent faire l'objet de révision qu'une fois par an sauf en cas d'urgence impérieuse. L'initiative de la révision appartient au ministre chargé de la Défense ou au ministre chargé de la Sécurité. Cette révision se fait par décret pris en Conseil des Ministres.

Est soumis à l'avis préalable du Conseil Supérieur de la Défense tout contrat revêtu du sceau de «secret en matière de défense» dont le montant prévisionnel dépasse un (1) milliard de francs CFA.

**Ecobank**  
The Pan African Bank

# Compte Courant

Le compte courant assorti d'avantages exclusifs.

- + e-Alert
- e-Statement
- SMS-Alert
- Virement
- Cartes

24H/24

OUVERT COMPTE COURANT

Offre soumise à conditions.

**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

www.ecobank.com



## Crise Malienne : Le parjure de la France mise à nu

Je ne cesse de le répéter, la crise du nord du Mali de façon immédiate résulte de l'intervention de la France en Libye. La France républicaine, fidèle à sa politique néocolonialiste d'exploitation et d'ingérence dans les affaires intérieures des états souverains a sollicité au nom de l'OTAN, sous Nicolas Sarkozy, une résolution des Nations Unies lui permettant d'intervenir en Libye en proie à une insurrection. Au soutien de sa requête, elle évoque une fallacieuse extermination des insurgés par le régime de Kadhafi.

Une fois la résolution votée, la France dans sa mise en œuvre a violé son esprit et sa lettre en armant lourdement les dissidents libyens et les djihadistes venus d'ailleurs et en détruisant la capacité de défense de la Libye. Par cette intervention, Sarkozy avait donc des intérêts supérieurs inavoués à défendre :

1) renverser le régime de Kadhafi devenu trop gênant et trop compromettant pour lui et son pays afin de s'accaparer de son pétrole;  
2) aider la rébellion armée du Mali (MNLA), incapable seule de faire face à l'armée malienne, par les insurgés et djihadistes venus de la Libye pour trouver un point stratégique et s'accaparer des ressources minières et énergétiques du Mali.

C'est ainsi qu'après la mort de Kadhafi et la mise en chaos de la Libye au vu et au su de l'Union africaine, ils ont déferlé, avec le lourd arsenal militaire que Sarkozy leur a livré, au Mali qui était déjà le maillon faible de la bande sahélo-saharienne car les présidents Alpha Oumar Konaré et Amadou Toumani Touré n'ont jamais fait de la défense du territoire national leur priorité, laissant notre armée pour compte, les militaires ne sont pas recrutés pour la défense de la patrie, mais l'armée est plutôt un moyen de résorption du chômage et les chefs militaires vivaient dans le luxe total, menaient une vie mondaine toute chose qui leur enlève tout esprit de combativité, de cou-



rage. Entre temps la rébellion armée se prépare, sous ATT plus d'une centaine de militaires maliens ont été égorgés à Aguelhok sans compter les morts quotidiennes, ce sont les parents des militaires directement affectés qui ont interpellé le président en son palais, compte tenu de l'ampleur de cette affaire. Voilà donc les circonstances qui ont amené Sanogo à faire le coup d'état bien avant le coup d'état. Il faut rappeler que notre armée était effritée et que le rapport de force était nettement en faveur de la coalition rebello-djihadistes, donc que le coup ait lieu ou pas le Mali ne pouvait plus rien sur le plan militaire. Ce coup d'état a fait l'objet d'une liesse populaire sans précédent, pour le peuple c'était l'occasion de faire table rase de ces dirigeants malhonnêtes et incapables qui s'accrochaient au pouvoir pour des raisons personnelles en enfonçant davantage le pays dans le pétrin. Mais certains dirigeants politiques ne partageaient pas cette extase populaire car ils tenaient coûte que coûte à la

future présidentielle, ils vont jusqu'à demander à la communauté internationale de sanctionner et d'isoler le Mali agonisant, c'est ainsi que tous les partenaires financiers du Mali ont arrêté leur coopération et la CEDEAO, lors de l'investiture de Macky Sall, va jusqu'à décréter pour la première fois de son existence un embargo contre un pays membre, le Mali mourant, sous la présidence de Alassane Ouattara, président aux mains ensanglantées qui a marché sur les cadavres de ses compatriotes tombés sous les coups des balles de l'armée française pour parvenir au pouvoir. Cet embargo aussitôt décrété, aussitôt observé par la Côte-D'ivoire au grand plaisir de certains responsables politiques maliens mais c'est sans compter que les produits ivoiriens n'ont d'autres débouchés que le marché malien c'est ainsi que les commerçants ivoiriens ont décidé de boycotter l'embargo. La communauté internationale (il faut entendre par là la France) est rentrée dans une logique d'asphyxier le Mali économiquement, la pression était tellement

forte que Sanogo malgré ses bonnes intentions pour le Mali a cédé à l'installation du président intérimaire Dioncounda Traoré et à la nomination du premier ministre Cheick Modibo Diarra. La crise du nord battait son plein, la progression djihadiste est au bord du centre du Mali, le président intérimaire, acculé, n'avait d'autre choix que demander à la France d'intervenir militairement, cette intervention ne s'est pas faite attendre avec un discours historique du président Hollande à Bamako, ce discours a donné plein d'espoir au peuple malien car il mentionnait son engagement de recouvrer l'intégrité territoriale du Mali, mais sur le plan de la gouvernance des difficultés subsistent entre le président intérimaire et le premier ministre. Le putschiste Sanogo atteint d'amaurose a fait partir le premier ministre de la manière la plus insolente, une erreur monumentale dont il paie le prix aujourd'hui. Le pays est ainsi livré aux mains de son prédateur (la France), et certains responsables politiques maliens. L'opération Serval a stoppé net les djihadistes dans leur progression et a libéré les régions nord du Mali, elle a permis à l'armée malienne de rentrer à Tombouctou et à Gao par contre elle a refusé l'accès de Kidal à l'armée malienne tout en allant chercher les rebelles armés du MNLA au Burkina pour mieux les armer et les installer à Kidal. C'est en ce moment que les Maliens ont compris l'implication de la France aux cotés de la rébellion armée, je me suis posé la question si la France ne s'est pas servie des djihadistes pour renforcer la position du MNLA au nord du Mali. C'est dans cet imbroglio que la MISMA a

remplacé l'opération militaire française serval avant d'être remplacée à son tour par la MINUSMA. La France a poussé le Mali à organiser une présidentielle malgré l'état de guerre qui prévalait, cette présidentielle fut remportée par IBK, un président qui n'arrive pas à faire sortir le Mali des cordes de la France, ce régime s'est montré incapable de faire bouger les lignes.

De ce qui précède, il ressort clairement que :

1) La France, ayant des desseins historiques vis-à-vis du nord et comptant sur ses ressources stratégiques, énergétiques et minières, est à l'origine de la création du MNLA ;

2) en pleine crise, le MNLA a fui Kidal, l'armée française l'a ramené tout en empêchant l'armée malienne d'y entrer ;

3) la France intervient militairement chaque fois que le MNLA est mis en déroute par les groupes armés d'auto-défense ; La France et la Minusma désarment même les groupes d'autodéfense pour les terroristes de la CMA. Cas de Intilit, Ménaka.

4) la France a pesé de tout son poids auprès des présidents africains pour rendre inefficace l'action de la MISMA (mission internationale de soutien au Mali) sous conduite africaine, cette mission est venue au Mali avec la ferme volonté de combattre aux côtés de nos forces armées mais la France a tout fait pour dissuader certains présidents de doter cette mission de moyens d'action.

5) la France influe sur la MINUSMA tant au siège des Nations Unies que sur le terrain des opérations. On est tenté de considérer la MI-

NUSMA comme un bataillon français, nous avons tous à l'esprit le carnage de la MINUSMA sur la population de Gao ; cette Minusma qui n'arrive pas à se sécuriser elle-même dans sa propre base, pourra-t-elle sécuriser une mouche ?

6) la France empêche par tous les moyens le Mali de s'armer.

7) Kidal étant la plaque tournante du narcotraffic, les militaires français de l'opération BARKHANE s'y adonnent avec plaisir car tout se passe sous leurs yeux.

Dans ces conditions, l'engagement de la France d'aider le Mali à recouvrer l'intégrité territoriale était un pur mensonge.

Les Maliens ont compris.

Le mal dans tout ça c'est l'attitude de ce régime moribond de IBK qui fait semblant d'ignorer toutes ces vérités et lie je ne sais quel rapport avec cette France qui est à la base de tous nos maux.

J'en appelle à tous les citoyens maliens à une mobilisation sans précédent pour exprimer par tous les moyens notre mécontentement, notre refus d'accepter la politique d'ingérence de la France dans nos affaires intérieures.

Répondez Massivement à toute mobilisation sous toute forme contre la France au Mali.

NB : Notre camarade Kemi SEBA est ici chez nous, il y aura un grand meeting devant la Bourse du Travail ce samedi à 16h. Venez massivement

Pour un sursaut national, vive le Mali.

■ **Kibili Demba Dembélé**  
**Spécialiste de la France**



**malikile.com**  
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé  
74%  
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



## Déstabilisation planifiée de la société malienne : Création ex-nihilo de conflits inter-ethniques dans le centre



Le Centre du Mali est actuellement à feu et à sang, non à cause de rivalités ou conflits interethniques, mais surtout en raison d'une planification diabolique dont le but est de créer le chaos dans le centre afin, d'une part, de faire oublier le nord pendant qu'on y installe les bases d'une scission future du pays et, d'autre part, faire croire au monde que le Mali est ingouvernable dans sa forme actuelle.

Je préfère le vocable «monde» à l'expression «communauté internationale» qui est une construction sémantique désignant, de fait, l'OTAN et ses alliés circonstanciels, comme le Qatar, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn... Chaque fois que les journalistes utilisent l'expression «communauté internationale», si vous grattez un peu, vous retrouvez ces mêmes pays qui imposent leurs décisions au reste du monde. Et tout le monde n'y voit que du feu. On donne l'impression que la «communauté internationale» est le monde entier.

Dans le centre du Mali, on envoie des mercenaires massacrer des Peulhs ou Dogons en sachant que des querelles de voisinage ont toujours existé dans la région entre Peulhs nomades et Dogons sédentaires depuis des centaines d'années, sans déborder en massacres de masse.

Ainsi, on crée les conditions de vendettas perpétuelles entre ces communautés et, de proche en proche, on fabrique une poudrière. La fabrique de la zizanie. Heureusement, beaucoup de Dogons et de Peulhs ont compris la manœuvre. Beaucoup de Maliens ont compris mais ils n'ont pas voix au chapitre.

Les personnes qui attaquent les villages peulhs sont habillées en Dogons, et vice-versa, ils parlent des dialectes inconnus au Mali, anglais ou français dont l'accent phonique indique qu'ils ne sont pas Maliens. Conséquence logique procédant de cette situation planifiée : on assènera au Mali des solutions de sortie de crise.

Là, on fait appel aux hommes monde. On tend le micro aux intellectuels verbeux totalitaristes comme Thomas Flichy, professeur d'histoire à l'École spéciale militaire de Saint Cyr de Coëtquidan. Ce dernier, lors d'une conférence de l'OTAN, en novembre 2013, entouré d'autres terroristes intellectuels et militaires, préconise le fédéralisme pour le Mali.

Les autres délinquants intellectuels sont : Stéphane Baudens, Olivier Chantriaux, Amaury Colcombet, Jean-Baptiste Cousin, Thomas Flichy, Arnaud Griffon du Bellay, Pierre-Louis Lavie de Rande, Gregor Mathias, Jean-Eudes Mialthes, Jérôme Pâris, Antoine-Louis de Pré-

monville, Francis Simonis, Stéphane Taillat, et Anne-Sophie Traversac.

Ces gens roulent carrosse dans les capitales de pays de l'OTAN, notamment Paris, Bruxelles, Amsterdam, Washington, New York-Manhattan, Berne en Suisse (pays neutre ?)... Ils s'étouffent d'admiration pour eux-mêmes. Ils sont les Hommes monde qui, dans le secret de leurs esprits tordus, estiment que Dieu disposerait d'une intelligence toute relative.

Il a commis un péché originel pire que celui d'Adam en mettant autant de richesses dans le sous-sol africain. S'ils l'avaient pu, je vous fiche mon billet qu'ils auraient tenté un coup d'Etat contre Dieu soi-même. Heureusement, il est invisible et il a le don d'ubiquité. La chance !

Le Mali n'a pas cette chance et on lui fonce dessus pour réparer ce péché originel divin. Toute la problématique revient à une donnée simple : faire main basse sur les richesses du nord. Pour cette fin, depuis 1963, de façon récurrente, quelques Touareg (je dis bien quelques) de la région de Kidal sont utilisés pour répandre de fausses informations sur l'attitude des autorités noires de Bamako à leur endroit.

Tout y passe : volonté d'appauvrissement du nord, racisme des Noirs du sud contre les Touareg, certains vont jusqu'à parler de génocide comme j'ai pu l'entendre dans l'émission «la parole est aux auditeurs» de Juan Gomes sur RFI, un jour de 2013 au plus fort de la crise. On leur donne des arguments à utiliser dans des médias complices. Le deal est le suivant : nous vous aidons à vous affranchir du pouvoir de Bamako, en contrepartie vous nous laisserez l'exploitation de vos ressources du sous-sol.

Quelques grands intellectuels français ont compris la manœuvre, tel André Bourgeot, anthropologue, Directeur de recherche au CNRS, mais eux sont rarement invités sur les plateaux de télévision parce qu'ils vont à contrecourant des idées vulgarisées par les pompeux cornichons du même acabit que les missi dominici de la soldatesque de Saint Cyr cités plus haut.

C'est ce même type de manipulation ethnique qui a débouché sur le génocide rwandais. Dans ce pays, je parle sous le contrôle de Boubacar Boris Diop, avant l'arrivée des colons et quand, parfois, il y avait des conflits entre villages, ce n'était que des guerres tribales.



Les Tutsi, Hutu et Twa du village X entraient en conflit avec les Tutsi, Hutu et Twa du village Y. Donc il y avait des conflits entre les villages mais pas de guerres interethniques. Mais les colons ont savamment manœuvré au point de transformer ces conflits qui pouvaient exister entre les villages en guerres tribales. On connaît la suite : l'abominable extermination des Tutsi en 1994. L'épouvante dans la forme et dans le fond. Une recette qui a bien marché au Rwanda. Pourquoi pas au Mali ?

Autre déboire pour le pays, il est gouverné par Monsieur subjonctif. En effet, le Mali est dirigé par un homme tout fier de plastronner partout qu'il sait user du subjonctif à merveille, il roule les mécaniques pendant que le pays brûle à la manière de Néron, l'empereur romain qui jouait à la lyre pendant que Rome brûlait.

Vous allez voir, pris dans son élan, il va nous créer le subjonctif passé troisième forme ou le futur postérieur. À sa décharge, on peut dire qu'il est arrivé au pouvoir après plusieurs décennies de gestion calamiteuse du pays commencée au temps du CMLN. Mais le Comité militaire de libération nationale (CMLN) avait formé une grande armée malienne, ce qui est à sa décharge. L'avènement de la démocratie libérale, après la chute de Moussa Traoré, suite à une révolte générale, elle-même prise en otage par une révolution de palais, a été l'amorce de la descente aux enfers du pays.

Une succession au pouvoir d'ectoplasmes patibulaires, des pères Ubu, ridicules et risibles,

d'une imbécillité antédiluvienne parce qu'ils n'ont roulé que pour eux en potentialisant la corruption qui a gangrené tout le tissu économique et social. Des poltrons, lascars, d'une scélératesse abyssale...

Des documents prouvent que les hommes commettant ces crimes dans le centre du Mali sont aidés dans leurs déplacements, parfois, par des hélicoptères. Quels hélicoptères ? Un compte-rendu de renseignement du 25 avril 2019, émanant de l'armée malienne et repris par le G5 Sahel, donne des détails sur les allées et venues d'un hélicoptère sur le lieu d'où des hommes (mercenaires) ont attaqué les villages de Dioura et Guiré. Cet hélicoptère a survolé deux fois la zone de Gomacoura dans la journée du 24 avril 2019 vers 10h00 et vers 16h00, a atterri dans un buisson près de Farabougou au milieu d'un dispositif temporaire des GAT (groupes armés terroristes). Je laisse la conclusion à Larba Israël Lompo, président de l'association « Oeil d'Afrik » :

«Enfin, il ne faut pas se leurrer, le terrorisme au Sahel est un «new deal» pour l'accaparement des marchés par les entreprises françaises. Et ce scénario est bien clair. L'ex-ministre sénégalais de l'Énergie, Thierno Alassane Sall, contraint à la démission pour avoir refusé de signer le contrat d'exploitation du pétrole et du gaz de son pays avec la France déclarait : «La France est prête à te faire la guerre, un coup d'Etat, ou à lever toute une rébellion pour imposer un contrat. Ils imposent

leur deal et si tu ne veux pas tu dégages.»

Ce nouveau deal est d'ailleurs en parallèle avec l'émission frauduleuse de faux «vrais billets» de CFA au profit des groupes terroristes. Au milieu du XIXe siècle, l'émission des devises des grands pays européens industrialisés, tels que l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, avait échoué entre les mains des Rothschild. Gutle Schnapper, l'épouse de Mayer A. Rothschild, peu de temps avant sa mort, prononça cet aphorisme bien illustratif : «Si mes fils ne veulent pas la guerre, il n'y aura pas la guerre». La Guerre des monnaies, celle que la France utilise actuellement pour rester maître au G5 Sahel.»

Pour la conclusion partielle, j'appelle Aimé Césaire : «Une civilisation qui ruse avec ses propres principes est une civilisation moribonde.» Le fait est que nombre de grands dirigeants de la cinquième République rudent avec les principes de Liberté, Égalité, Fraternité qu'ils sont obligés d'employer en France ; dans le pré carré français en Afrique Francophone les mêmes utilisent les principes de Travail, Famille, Patrie. Fonctionnement schizophrénique : Docteur Jekyll en France et M. Hyde en Afrique. Démocrates à l'intérieur monstres froids et sans complexe en Afrique face à des dirigeants africains dont la plupart continuent de jouer encore à la marelle... Les piteux... Et voilà. À vous de voir.

■ Par Yamadou Traoré, enseignant



## Insécurité, routes, corruption, mauvaise gouvernance... : La colère monte dans plusieurs villes dont Bamako

**M**anifestation contre le mauvais état des routes à Gao et Tombouctou, colère à Badiagara après le bombardement de la base militaire de Dan Na Ambassagou, mobilisation contre l'insécurité à Ménaka, meeting à Bamako contre la corruption... Les mouvements de contestation se multiplient à travers le pays. Faut-il craindre le pire ?

« **Il y a eu une manipulation à ce niveau-là. On a prêté au chef du gouvernement des propos qu'il n'a jamais tenus...** » Les propos, signés Ibrahim Boubacar Kéïta, à l'occasion de l'An I de son second quinquennat, sur les manifestations contre l'état des routes à Gao et Tombouctou, illustrent parfaitement la crispation qui gagne actuellement les autorités maliennes.

Après Kayes, Kati, Gao, la protestation contre le mauvais état des routes a gagné Tombouctou. Les jeunes de la cité religieuse continuent, depuis une semaine, de bloquer la route menant à l'aéroport de la ville, les entrées de la ville et le quai de Koriomé. Aujourd'hui, la jeunesse de Tombouctou exige des actions concrètes et a dit niet à tout le monde. Elle veut comme seul interlocuteur le Premier ministre Dr Boubou Cissé.

Ce dernier, selon des allégations, aurait instruit que le matériel de chantier de la route Léré – Niafunké – Tombouctou soit transféré sur le chantier de la route Kati – Didiéni. Selon Yaya Sangaré, le porte-parole du gouvernement, « **le chef du gouvernement n'a jamais tenu ces propos.** » « **Le gouvernement a conscience de la souffrance des populations et reconnaît la légitimité de ces actions citoyennes qui sont une façon pacifique de s'exprimer en démocratie. Le gouvernement appelle seulement notre jeunesse à plus de retenue dans l'expression de ses revendications citoyennes dont la forme actuelle est fortement préjudiciable aux efforts du gouvernement pour trouver des solutions aux problèmes du pays dans la situation de crise que nous vivons** », a déclaré, le lundi dernier, le ministre de la Communication, chargé des relations avec les institutions,

porte-parole du gouvernement.

A Badiagara, les populations, excédées par l'insécurité chronique dans le centre du pays, ont marché le lundi dernier pour exiger le départ des forces étrangères et la démission du Premier ministre Dr Boubou Cissé. Le bombardement de la base militaire de Dan Na Ambassagou, un groupe armé d'autodéfense, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Dans leur déclaration, les manifestants ont exprimé leur ras le bol. «Après tous les efforts allant dans le sens de l'apaisement, de la réconciliation et de la cohésion sociale, notre étonnement est grand de voir les choses s'aggraver et se détériorer », regrettent-ils. « Nous n'attendons plus rien de l'Etat qui n'est pas capable de nous protéger contre les attaques régulières et récurrentes des terroristes. »

GINNA DOGON, l'association pour la protection et la promotion de la culture dogon, explique que dans la région de Mopti la situation sécuritaire est marquée par la résurgence des attaques de villages Dogon (aux alentours de Badiagara) et le bombardement récent d'une base de cantonnement des combattants de Dan Na Amassagou par les FAMAS. «Un bombardement incompréhensible au moment où toutes les énergies étaient déployées pour amener Dan Na Amassagou à déposer les armes», souligne Ginna Dogon.

L'association a ainsi invité « **le gouvernement à privilégier toujours la voie du dialogue et les Forces Armées à agir avec plus de discernement afin d'éviter le sentiment de stigmatisation et de chasse aux sorcières.** »

A Ménaka, un grand rassemblement a aussi eu lieu le lundi dernier. Objectif : faire face à l'insécurité qui sévit dans la région et prôner la paix et le vivre ensemble. A Bamako, le samedi dernier, l'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut conseil islamique du Mali, a lancé, en grande pompe au Palais de la Culture Amadou Hampâté Bah, la Coordination des mouvements, associations et sympathisants (CMAS) de l'imam Mahmoud Dicko.

Une occasion pour l'influent imam de fustiger une « gouvernance catastrophique » et une « corruption à ciel ouvert et endémique » au

Mali. Le même jour, la Plateforme de lutte contre la corruption et le chômage, dirigée par Clément Dembélé, a aussi tenu un meeting pour inviter les autorités maliennes à faire toute la lumière sur l'affaire des hélicoptères cloués au sol, une affaire qui défraie la chronique aujourd'hui au Mali.

En effet, dans une interview accordée à Jeune Afrique, le président IBK avait fait cas des hélicoptères maliens cloués au sol par faute de maintenance. A sa suite, son fils et non moins président de la Commission défense de l'Assemblée Nationale, Karim Keita, lors d'une interpellation des députés français d'origine malienne à Paris, a confirmé les dires de son père et s'est interrogé si le Mali « n'a pas été floué à l'achat ». La rocambolesque affaire sur fond de corruption suscite beaucoup de commentaires.

Ces poches de protestations sociales renseignent ainsi sur la colère latente de la société qui subit depuis plusieurs années les contre-coups de la crise multidimensionnelle secouant le pays. Ce bouillonnement de la société, qui manque de mille et une choses dans un pays en proie à une insécurité chronique et la réaction empreinte d'impuissance du gouvernement, fait aujourd'hui peur. En tentant de délégitimer les revendications des populations, les autorités maliennes cachent mal leur incapacité à répondre favorablement aux problèmes multiples générés par la mauvaise gouvernance, la corruption... depuis plusieurs années. Cette impuissance face aux soulèvements des populations, n'augure rien de bon pour l'avenir du pays. Le risque d'une grave explosion sociale n'est pas à écarter.

■ Madiassa Kaba Diakité



## Lutte contre le terrorisme : Kidal dans le viseur de la CEDEAO

La situation inconfortable qu'impose le statut ambigu de Kidal (ni indépendant ni sous le contrôle du pouvoir central malien) ne fait pas mal qu'aux Maliens. Ce statut de Kidal est source de malheur pour les voisins du Mali, pour la sous-région et au-delà. Kidal ne doit pas continuer de faire peur à Bamako, encore moins à Niamey et aux États de la CEDEAO. C'est de Kidal, région aux contours inconnus et non maîtrisés, que se nouent les équations sinieuses de la terreur contre les armées régulières du Mali, du Niger et pourquoi pas des forces onusiennes. Il urge que la souveraineté de l'Etat malien à travers ses représentants légaux s'exerce sur cette région, condition sine qua non du retour de la paix dans la sous-région.

Au cours de la visite d'amitié et de travail qu'il a effectué au Mali, le samedi 7 septembre 2019, le Président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, a animé une conférence de presse avec son homologue malien, où il a affirmé que le statut de Kidal, toujours aux mains d'ex-rebelles, est une menace pour le Niger et que des actes terroristes sont parfois commis avec la complicité de certains signataires de l'accord de paix d'Alger.

Sous la médiation de l'Algérie et de la communauté internationale, le gouvernement malien a signé l'accord de paix en 2015, avec des ex-rebelles du MNLA et du HCUA regroupés au sein de la CMA. En plus de ces groupes armés, qui ont signé l'intégrité territoriale du Mali, l'unité du Mali et l'exercice de la souveraineté

de l'Etat malien sur l'ensemble de son territoire (dont l'ensemble des régions du nord qui avaient fait l'objet de revendication irrédentistes de la part des rebelles), des groupes pro-gouvernementaux sont parties à l'accord. Avant le Président nigérien, d'autres voix, celles d'autorité militaire française, ou de missions onusiennes d'enquêtes sur le retard de la mise en œuvre de l'accord d'Alger, étaient parvenues à la conclusion de l'effectivité d'alliances, de système de « vases communicants » entre des signataires de l'accord et des groupes djihadistes et trafiquants de stupéfiants. Le bastion des signataires de l'accord, la CMA (MNLA, HCUA) n'est ailleurs que Kidal. Le Président nigérien, Mahamadou Issoufou, est sans ambages : « **Le statut de Kidal est une menace pour la sécurité intérieure du Niger. Et en plus, nous constatons, avec beaucoup de regrets, qu'il y a des mouvements signataires des accords de paix d'Alger qui ont une position ambiguë et qu'il y a des mouvements signataires des accords de paix d'Alger qui sont de connivence avec les terroristes. Nous ne pouvons plus l'admettre** », a déclaré le Président nigérien d'un ton martial.

Le 14 mai 2019, 28 soldats nigériens ont péri dans une attaque terroriste. Cet acte de terreur a été revendiqué par le groupe État islamique dans le grand Sahara, le 4 juillet à la veille du sommet de Niamey pour le lancement de la ZLEC. Le 1er juillet, un camp militaire nigérien avait été attaqué par deux véhicules kami-

kazes appuyés par des bandits à motos, dans la zone d'Inatès (ouest), près de la frontière avec le Mali. Dans la mouvance du 33ème sommet de l'UA à Niamey, le Président Mahamadou Issoufou en a été fort harcelé et accablé par les terroristes. La rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement s'est tenue sous haute surveillance, dominé autant par le sécuritaire que par l'économique.

Le constat de Mahamadou Issoufou qu'il y a des mouvements signataires de l'accord de paix d'Alger qui ont une position ambiguë est déjà un sentier battu depuis l'interview d'IBK accordée à Jeune Afrique, où il s'indigne de certains responsables des Groupes armés, dénonçant leur double jeu : « venir Prendre des sous à Bamako et au retour à Kidal, ils continuent d'exhiber le drapeau de l'Azawad ».

Les Présidents ivoirien et sénégalais étaient entrés dans la danse exprimant leur crainte d'une extension certaine du terrorisme hors des pays du champ (Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Tchad). C'est pourquoi ils ont souhaité un élargissement du G5 Sahel non seulement aux États du Sénégal et la Côte d'Ivoire, mais aussi à tous les États de la CEDEAO.

Selon certains analystes, le Président IBK pourrait faire prospérer l'équation Kidaloise lors du prochain Sommet de la CEDEAO. « Nanti d'un allié, le président Keita pourrait à loisir imposer le sujet au cours des rendez-vous diplomatiques qui pointent à l'horizon. Le sommet de la CEDEAO prévu à Ouagadougou le 14 septembre prochain est une occasion pour inscrire le dossier Kidal dans l'agenda de l'organisation régionale », écrit notre confrère de l'Essor.

Cela tombe à point nommé car ce sommet sera consacré à la perspective de l'élargissement du G5 Sahel à tous les pays de la CEDEAO ainsi qu'au Cameroun. Porté par l'organisation régionale ouest-africaine, l'épineux dossier de Kidal retiendra sûrement l'attention des grands de ce monde lors de la prochaine assemblée générale de l'ONU à la fin du mois, indique le confrère de l'Essor. En tout cas le président malien s'est toujours évertué à dire que « **Le Mali est une digue, si elle rompt, l'Europe sera submergée** ». Ce sommet sera peut-être l'occasion pour ses pairs de lui prêter une oreille attentive. Attendons de voir.

■ Daou





## Des routes, des routes, des routes : Le nord du Mali réclame la fin de l'isolement

**O**usmane Maïga, dit « Rougeot », faisait souvent l'aller-retour entre Gao, grande ville du nord du Mali, et Bamako. « Ça prenait 48 heures, parfois même seulement 24 heures ». Mais depuis fin 2018, il ne prend plus la route: trop chère, trop longue, et surtout trop dangereuse.

Aujourd'hui, il faut « au moins cinq jours » pour relier les villes du nord à Bamako « et la route est tellement gâtée que la plupart des gens passent par le Burkina et le Niger, où il faut payer les taxes en plus », souligne « Rougeot », un membre en vue de la société civile de Gao, où une soixantaine d'organisations ont appelé les habitants à observer mercredi une « journée ville morte » et un sit-in pour réclamer des routes.

Le seul goudron présent dans le nord, zone grande comme deux fois la Suède, est la RN 16, qui relie Gao à Sévaré, dans le centre. « C'est le parcours du combattant, il n'y a aucun véhicule qui roule à plus de 40 km/h, sinon 20 km/h, avec la poussière, la chaleur et maintenant l'insécurité », souligne l'activiste de 43 ans.

### Un affront pour le nord

Aux attaques des djihadistes et des bandits, il faut ajouter les dégâts occasionnés par les intempéries, l'absence des services de l'Etat et, selon de nombreux Maliens, une corruption généralisée.

A l'autre bout du pays, dans la région de Kayes (sud-ouest), les habitants ont remporté fin août une victoire symbolique. Pendant plusieurs jours, ils ont bloqué le principal pont de la ville, interrompant le transit de milliers de camions vers le Sénégal, essentiel pour l'économie du pays, tandis que d'autres manifestants montaient des barrages à l'entrée de Bamako.

Après avoir effectué le trajet de Kayes en voiture, le Premier ministre Boubou Cissé a dégagé des moyens d'urgence et promis la reprise rapide des travaux.

Dans le nord, où le sentiment d'être délaissé

par Bamako reste très présent, cet empressement a été ressenti comme un affront, d'autant plus qu'une rumeur, démentie par le gouvernement, affirmait qu'une entreprise chargée de la construction d'une route destinée à désenclaver Tombouctou avait été redirigée vers la région de Kayes.

A Tombouctou, cité historique classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, des centaines de jeunes bloquent depuis le weekend dernier l'accès à l'aéroport – pendant trois jours, ils ont également immobilisé la navette fluviale vers le centre et le sud du pays. Ils réclament eux aussi la construction de routes et un renforcement de la sécurité.

– Une route du temps des colons – Les autorités de Bamako, dont des représentants doivent rencontrer mercredi les manifestants de Tombouctou, semblent hésiter entre la dénonciation d'un mouvement « abusif », l'appel à la compréhension et à la patience – « le gouvernement n'a pas les moyens de faire face à toutes les revendications » – et les promesses que les travaux reprendront rapidement.

Cette semaine, le mouvement a fait tache d'huile. A Ménaka, dans le nord est frontalier du Niger, au cœur d'une région où sévit le groupe djihadiste se faisant appeler « Etat islamique dans le Grand Sahara » (EIGS), les habitants ont manifesté pour réclamer « la fin des assassinats, des braquages, des tirs », ainsi qu'une nouvelle route.

« On nous a toujours dit que le financement de la route allait venir, mais jusqu'à présent il n'y a rien. Cette route date du temps des colons et n'est même pas bitumée », proteste Harouna Ibatane Yattara, membre du mouvement « Algaïat i Minika », « La paix pour Ménaka ».

Selon les données officielles, sur les 21.681 km de routes recensés en 2018, seuls 7.156 km étaient goudronnés.

Le nord du Mali est tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda, à la faveur de la dérouté de l'armée face à la rébellion à dominante touareg, d'abord al-



liée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. Les djihadistes ont été en grande partie chassés ou dispersés à la suite du lancement en janvier 2013, à l'initiative de la France, d'une intervention militaire, qui se poursuit actuellement. Cependant, les violences djihadistes ont persisté, puis se sont propagées du nord vers le centre et le sud du Mali, puis au Burkina Faso et au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires qui ont fait des centaines de morts.

## Kidal refuse la présence de l'Etat malien sur ses terres : La Preuve visible lors des Journées Préparatoires du Dialogue Politique Inclusif

Kidal est devenu la pente raide du régime d'IBK depuis la débâcle du 21 mai 2014 des FAMA face aux groupes armés appuyés par les troupes françaises. Jusque-là, aucun responsable malien n'a assumé cette intervention militaire qui a tourné court. Elle a été et une cinquante défaite pour les FAMA et le peuple meurtri du Mali. De cette date à aujourd'hui, l'État malien est non seulement totalement absent, mais la forfaiture de nos dirigeants qui continuent à offrir des centaines de millions F CFA du contribuable malien aux groupes qui jusque-là ne reconnaissent pas l'État malien.

Les habitants de Kidal vivent sur le dos de l'État malien. Ils ont l'électricité gratuite, l'eau gratuite, les soins médicaux gratuits, le transport gratuit, etc. Bien que tout leur soit donné à l'œil par le régime d'IBK, ils ne se reconnaissent pas jusque-là maliens. Lors des journées de réflexions de la société civile sur l'organisation du dialogue politique inclusif (DIP), les représentants de Kidal transportés par la MINUSMA en grand nombre pour une question de lobby afin d'influer sur les décisions à retenir comme étant la contribution de la société civile au DIP, ont donné la preuve encore une fois, qu'ils ne permettent pas à l'État malien de mettre les pieds à Kidal, tant que les dispositions ne sont pas prises par le régime d'IBK, et la communauté internationale afin que les enfants de Kidal aient en charge, la sécurité territoriale de Kidal.

Le jeune touareg portant le nom de famille Touré qui s'est exprimé en ces termes a failli être lynché par d'autres jeunes, membres du groupe 1 de réflexion sur la Patrie, la Souveraineté, la Paix, la Sécurité, la Défense, la Politique, la Gouvernance, les Organisations Institutionnelles et l'Administration Territoriale. Comme on peut le constater, ce groupe était celui qui avait le plus d'enjeux. C'est la raison pour laquelle les Touaregs étaient nombreux dans ce groupe. Cette volonté exprimée



par un des participants Touaregs n'est pas anodine. Il n'a fait qu'exprimer l'expression qui est sur le terrain aujourd'hui à Kidal à cause de l'inapplicabilité d'un accord qui dépouille l'État de sa souveraineté sur Kidal.

C'est pourquoi la CMA (Coordination des Mouvements de l'Azawad) ne se trompe pas de combat depuis 2012. Elle sait ce qu'elle veut et elle est en passe de l'obtenir grâce à l'Accord d'Alger signé le 20 mai 2015 à Bamako avec la garantie de la communauté internationale.

Cet accord, il faut le dire, a partagé le Mali en détachant Kidal du reste du territoire.

Pour se rendre à Kidal, il faut respecter les conditions de la CMA qui consiste à prendre pour y être ou refuser pour ne pas y être. Cela a été valable pour tous les visiteurs y compris l'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye MAÏGA, ensuite IBK, puis ça sera le cas de Boubou CISSE. Ce sont les forces Azawadiennes qui les protègent pendant tout le séjour. Le cas particulier d'IBK, lors de la campagne de juillet 2018, a été de s'habiller en plus en tenue touareg et passer la nuit sous le contrôle de l'armée azawadienne.

Déjà avec l'annonce de la visite de Boubou CISSE dans la capitale de l'Adrar des Ifogas, des conditions ont été posées qui sont : Pas d'armes lourdes, une délégation réduite. Malgré ces conditions nous venons d'apprendre que le Premier Ministre Dr Boubou CISSE est

prêt pour une visite dans l'Adrar. Mais il ne souhaite pas voir des manifestations hostiles pendant sa visite à Kidal. Selon plusieurs sources, les Kidalais et la CMA souhaitent que la délégation vienne à bord d'un avion de la MINUSMA, elle ne voudrait pas que la délégation soit transportée par un avion des Forces Armées Maliennes, c'est-à-dire les FAMA.

Depuis des tractations sont engagées par la France auprès des responsables de la CMA afin qu'ils donnent leur aval afin que l'avion des FAMA transporte le Premier Ministre et sa délégation pour le voyage de Kidal. Dans tous les cas un pactole important a été remis à la CMA pour la prise en charge sécuritaire de la mission du Premier Ministre et sa délégation. Une autre exigence de la CMA et non des moindres c'est le stationnement des FAMA et des éléments du MOC à l'aéroport après l'arrivée de la délégation du Chef du gouvernement et de sa délégation.

À toutes les visites des autorités dans ces terres maliennes, la CMA dicte sa loi et continue de la dicter. Le temps de la prise de conscience est enfin arrivé pour nous sortir de ce bourbier.

En conclusion, si les Maliens ne savent pas ce qu'ils veulent faire de Kidal, IBK, la CMA, la France et la Communauté Internationale le savent.

■ Badou S. Koba



# VIBREZ AVEC MALITEL



SPRIT

Pour une compétition encore plus intense Malitel offre aux fans la diffusion des matchs sur écran géant comme si vous y étiez.

Tous les jours de match retrouvez nous sur la place CAN et dans plusieurs quartiers de Bamako.

Au programme, des animations musicales, des offres promotionnelles et beaucoup d'autres surprises.

Profitez de chaque match, chaque but,.....

Avec Malitel, célébrez la fête du football Africain comme il se doit !

Malitel, proche de vous.





## D'Édith Bongo à Antoinette Sassou : Erik Schaix, le couturier des Premières dames africaines

**E**tabli à quelques pas de la place de la Concorde, le couturier et joaillier français Erik Schaix compte parmi sa clientèle plusieurs épouses de chefs d'État africains.

À coup sûr, Erik Schaix n'a jamais entendu parler d'un Chris Seydou ni même d'un Pathé'O. Il argue qu'au moment où la Fédération africaine de la mode organisait des défilés parisiens, à l'orée des années 1990, il était occupé à confectionner pas moins de six collections par an. Et pourtant, ce couturier-joaillier de 60 ans, natif de Paris et d'origine grecque, clame qu'il est un précurseur en matière de mode africaine.

Sa signature : marier savoir-faire français et tradition africaine. Et ce, en utilisant wax, bazin, java, kita... Au commencement de son aventure avec l'Afrique, il y a Patience Dabany,

à l'époque où elle est encore l'épouse d'Omar Bongo. Peu avant de s'installer à son compte, rue Saint-Florentin, cet autodidacte travaille notamment comme couturier chez Harry Algo. J'ai rencontré Édith Bongo Ondimba, qui a adoré ce que je faisais. Dès lors, je me suis occupé de ses tenues officielles

« Quand j'ai quitté ce dernier pour lancer ma propre affaire, j'ai repris contact avec les Bongo. Patience n'était plus première dame. J'ai rencontré Édith, qui a adoré ce que je faisais. Dès lors, je me suis occupé de ses tenues officielles », se souvient Erik Schaix, qui, alors qu'il livre son récit, sur fond de swing, au rez-de-chaussée de son atelier-boutique lumineux et cossu, est entouré de son attachée de presse et sa responsable de la communication. C'est bien la première fois qu'il parle de sa clientèle de premières dames africaines.

### Sa complicité avec Édith Bongo

Pourquoi aujourd'hui ? Il serait sans doute temps de reconnaître sa « contribution à la mode africaine », peut-être... Mais à voir les pièces qu'il propose, notamment des robes en wax, force est de constater que ladite contribution n'a rien de bien extraordinaire : le télescopage entre textiles africains et occidentaux se voyait déjà chez un Chris Seydou ou chez un Alphadi dans les années 1980. « J'apprécie énormément la création africaine actuelle, dit pourtant Schaix. Les designers cherchent leur propre style, ils sont pleins d'idées. Mais ils oublient que je suis passé avant eux. » Rien que ça...

Il faut, toutefois, lui reconnaître que peu de couturiers de la place parisienne peuvent se targuer d'avoir vécu une relation des plus intimes avec feu Édith Bongo. « Nous nous apprécions énormément et étions très complices. Un jour, elle est arrivée en catastrophe à ma boutique. Elle avait besoin d'une jupe pour un mariage coutumier qui se tenait à Paris. Elle m'a remis du tissu en wax et je me suis exécuté. Quand elle a vu la jupe, elle



a décidé que c'était moi qui travaillerais dorénavant sur ses tissus. Elle m'a dit que, jusque-là, elle s'habillait toujours « à l'européenne » parce qu'elle trouvait qu'il n'y avait pas beaucoup de créativité chez les stylistes africains. C'était il y a plus de vingt-cinq ans. »

C'est Édith qui m'a fait découvrir l'Afrique. Dès lors, le couturier parisien devient le tailleur attiré de Mme Bongo, avec qui il dit avoir passé, dans sa boutique, des soirées à refaire le monde de 19 h 30 à 1 heure du matin. « C'est Édith qui m'a fait découvrir l'Afrique. Aujourd'hui, je suis incollable sur l'histoire des tissus et des motifs. » Au bout d'un an et demi, ce ne sont pas moins d'une dizaine de femmes de chefs d'État qui défilent dans sa boutique grâce à celle qu'il appelle « Édith » – quand les autres restent « mesdames ». « De Mme Obiang à Mme Mugabe, elles voulaient toutes ressembler à Édith. Si cette dernière n'est plus là aujourd'hui, je continue à travailler avec le tissu wax, notamment pour Mme Sassou. Pratiquement tout ce que porte cette dame vient de chez moi. »

## Mugabe, Patassé, Biya

Grace Mugabe ? « Je trouvais qu'elle portait vraiment de petites choses. C'était une cliente que je tenais à distance, tout se passait par e-mail. Ça a duré cinq ou six ans à partir des

années 1990. » Chantal Biya ? Une femme qui aime le rouge et pour qui il a juste confectionné deux pièces. Angèle Patassé ? « C'était la joie de vivre et un bonheur de femme. En règle générale, je n'ai jamais accepté les invitations de mes clients, mais quand il m'arrivait de lui livrer des tenues à l'aéroport, elle m'invitait à prendre un verre avec le président Patassé. » Constancia Mangué de Obiang ? « Ce n'est pas quelqu'un qui s'habille. C'est quelqu'un qui construit, qui s'occupe de ses fermes, de ses bâtiments, et qui se fiche éperdument de ce qu'elle porte. Elle n'est pas très élégante. »

Quand il évoque Antoinette Sassou, qu'il a connue grâce à « Édith » – qui n'était autre que la fille de son époux, Denis Sassou Nguesso –, Erik Schaix chuchote presque. « Si j'ai créé 3 500 tenues pour Édith, en ce qui concerne Mme Sassou, on peut parler de quatre ou cinq tenues par an. » C'est qu'Antoinette Sassou, discrète, n'est pas une grande dépensière, affirme-t-il. « C'est une grande amie, quelqu'un que j'adore et que je respecte parce qu'elle respecte les autres. » Au sous-sol de son atelier-boutique, on trouve un salon privé où trônent des photos d'« Édith » et de « Mme Sassou ». Parlait-il politique avec toutes ces femmes ? « On ne fait pas de politique chez moi, lance-t-il. Bien sûr que je sais ce qu'il se passe dans les familles. Je suis un peu l'homme de l'ombre. »

Pour toute anecdote, celui qui habille aussi les princesses de la famille du roi Abdelaziz d'Arabie saoudite ou Farah Diba, veuve du chah d'Iran et « grande amie », raconte qu'Omar Bongo, un brin jaloux de sa proximité avec « Édith », le surveillait quand il se rendait à Libreville ou à Franceville. Et dernièrement, il affirme avoir pris un verre avec Denis Sassou Nguesso. « Je m'occupe de sa femme et j'ai habillé sa fille pendant plus de vingt-cinq ans. On a énormément de choses à se dire... »

## Combien ça coûte ?

C'est à Cannes qu'Erik Schaix a appris la couture et a lancé sa toute première affaire, avant de mettre le cap sur Paris. Il y travaille pour le compte de plusieurs maisons avant de s'établir rue Saint-Florentin, à l'âge de 26 ans. Aujourd'hui, la maison Erik Schaix, qui existe depuis trente-trois ans, emploie quinze personnes et propose deux collections par an ainsi que du sur-mesure pour sa clientèle privée. Budget pour une collection : 50 000 euros. Il faut compter au moins 950 euros pour une robe sur mesure et 750 euros pour un modèle en pagne. « La plus grosse pièce que j'aie vendue à une première dame est une robe du soir en pagne perlé que j'ai fait broder en Inde. » Qui est l'intéressée ? On ne le saura pas. Chiffre d'affaires annuel : 1,5 million d'euros.

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

## Moustapha DIAKHATE : «Ibrahima SENE montre son ignorance de l'Islam et sa malhonnêteté... »



**A** lors que le fer est également au-devant de l'actualité, le PCA de la Société des Mines de Fer du Sénégal Oriental (MIFERSO) a choisi de commenter les propos du Khalife général des Tidianes sur l'institution Sainte Jeanne d'Arc. Mal lui en a pris. Puisque ses commentaires sur cette affaire ont été repris par Moustapha DIAKHATE qui s'en indigne vigoureusement sur sa page Facebook. Selon l'ancien président du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar, avec sa sortie, Ibrahima SENE a étalé « son ignorance de l'Islam et sa malhonnêteté intellectuelle ».

Ibrahima Sène accuse le Khalife général des Tidianes, Serigne Mbaye SY de jeter de l'huile au feu pour avoir exigé la tolérance religieuse à l'ISJA.

Serigne Mbaye SY fait honneur à sa fonction en demandant à l'État de se saisir de l'affaire jusqu'à la fermeture des écoles si elles ne se conforment pas aux lois du Sénégal.

Du point de vue islamique, c'est faire preuve de mauvaise foi et d'inculture qu'Ibrahima Sène réduit le port du voile à une affaire de Shiites libanais.

Le port du voile est une recommandation d'Allah à toutes femmes musulmanes sunnites comme shiites.

Pour rappel c'est bien le Ministre de l'Éducation nationale qui est le premier à inviter l'ISJA à respecter la constitution et la Loi d'orienta-

tion n°91-du 22 janvier 1991.

Ce que Ibrahima SENE avait dit :

L'État devait arrêter la controverse autour du respect du règlement intérieur de Jean D'Arc avant qu'il ne soit trop tard!

Le Khalife général des Tijanes, après l'énergumène Moustapha Diakhate, a jeté de l'huile au feu, alors que sa fonction, comme Chef de confrérie liée aux « shiites libanais » et à l'Église, sa posture publique aurait dû être celle d'un réconciliateur!

Ce que ces « shiites libanais veulent », c'est l'acceptation du port du voile par les femmes, dans les lieux publics et privés, comme la « Charia » en a décidé!

C'est pour cette raison qu'ils ont eu recours à la provocation à Jean d'Arc, en s'opposant ostentatoirement à l'application du règlement intérieur de l'École, même après en avoir pris connaissance à temps!

Et des gens comme Moustapha Diakhate, évoquent la Constitution du Sénégal, pour leur donner raison!

Cet énergumène n'a pas cure du fait que c'est un problème de « port vestimentaire dans une École privée selon son règlement intérieur.

Ces gens-là prétendent que l'École devait se conformer à la Constitution pour accepter le voile des filles dans son établissement, alors qu'il n'y a aucune disposition de la Constitution, ni aucune loi qui régleme le » port

vestimentaire des Sénégalais ».

Chaque entité publique ou privée, décide souverainement du » port vestimentaire dans ses locaux publics ou privés ».

C'est ainsi que la Présidence de la République et le Building administratif interdisent un certain type de « de port vestimentaire », sans se référer à aucune disposition de la Constitution.

Aujourd'hui, on interdit à Jean d'Arc d'en faire autant conformément à son règlement intérieur connu de tous ceux qui veulent y envoyer leurs filles au nom de la Constitution!

Ces gens-là prennent la Charia comme étant la Constitution du Sénégal!

Si par faiblesse, le gouvernement leur donne raison, au risque même de mettre l'École sous « administration provisoire » comme le propose Moustapha Diakhate, ou de retirer son agrément, comme il le propose et que reprend à son compte, le Khalife Général des Tijanes, la porte serait ouverte à l'imposition, dans tous les milieux publics comme privés, du port du voile, conformément à la charia, en violation flagrante de notre Constitution.

Les républicains et démocrates de ce pays ne peuvent pas accepter que l'on juge les décisions souveraines du privé ou du public, à l'aune de la Charia!

Notre pays renoncerait, le cas échéant, à sa réputation légendaire de cohabitation pacifique et conviviale entre l'Islam et le Christianisme, qui est la marque de fabrique de la cohésion sociale, et de la stabilité du pays.

Les « shiites libanais » ne peuvent pas avoir joui, de longue date de cette convivialité, pour aujourd'hui la torpiller pour des raisons non avouées, et que les Sénégalais avertis ne peuvent pas ignorer.

La seule décision de l'État qui pourrait contrecarrer leur projet, c'est de leur dire « de se conformer au règlement intérieur de l'École, ou de retirer leurs filles ».

Le Sénégal ne devrait pas accepter que l'État légifère sur le port vestimentaire des filles dans les espaces publics et privés.

L'exploitation à outrance des convictions islamiques de plus de 90% des Sénégalais à des fins étroitement sectaires, ne devrait pas prospérer dans le Sénégal d'aujourd'hui.

Avec cette énième sortie, l'ancien chef de Cabinet du président de la République montre qu'il n'épargne personne, même pas les alliés de Macky SALL.



## Crise séparatiste au Cameroun : Biya "convoque" un "grand dialogue national"

**L**e président camerounais Paul Biya a annoncé mardi la convocation fin septembre d'un "grand dialogue national", au moment où son régime fait juger pour "insurrection" des leaders de l'opposition.

"J'ai décidé de convoquer, dès la fin du mois en cours, un grand dialogue national qui nous permettra (...) d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-ouest et du Sud-ouest, mais aussi de toutes les autres composantes de notre Nation", a déclaré le chef de l'Etat, 86 ans et au pouvoir depuis près de 37 ans, dans une "adresse à la Nation" retransmise sur les antennes de la radio et la télévision nationale. Une annonce saluée par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, qui "encourage le gouvernement camerounais à veiller à ce que le processus soit inclusif et réponde aux défis auxquels le pays est confronté", a déclaré mardi dans un communiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric.

Le dialogue sera présidé par le Premier ministre Joseph Dion Nguté et rassemblera les différentes composantes sociales, y compris des représentants des forces de défense et de sécurité, ainsi que ceux des groupes armés, a assuré M. Biya.

En prélude aux assises dont le lieu n'a pas été

annoncé, le Premier ministre mènera de "larges consultations" et "des délégations (iront) dans les prochains jours à la rencontre de la diaspora", a indiqué le président camerounais.

Depuis novembre 2016, les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest sont confrontées à une grave crise socio-politique, les populations originaires de ces zones s'estimant marginalisées.

Il y a plus d'un an, celle-ci a dégénéré en conflit armé entre soldats et séparatistes en lutte pour la création d'un État anglophone indépendant.

Les combats et les exactions de part et d'autre ont fait plus de 2.000 morts depuis début 2017, selon Human Rights Watch, et forcé plus de 530.000 personnes à fuir leur domicile, selon l'ONU, dans ces régions peuplées majoritairement par la minorité anglophone qui représente un peu plus de 16% de la population du Cameroun.

### "Pardon" et "rigueur"

Dans son discours, M. Biya a réitéré son offre de "pardon" aux séparatistes armés qui "déposent volontairement les armes", mais promis à ceux qui s'y refuseraient de subir "toute

la rigueur de la loi" et de "faire face aux forces de sécurité et de défense".

Le leader des séparatistes anglophones, Julius Ayuk Tabe, et neuf de ses partisans ont été condamnés à la prison à vie le 20 août dernier. De nombreux observateurs avaient alors estimé que cette condamnation n'était pas de nature à favoriser le dialogue, puisque les séparatistes réclament notamment la libération des prisonniers.

Les indépendantistes ont appelé à deux semaines de blocus dans les régions anglophones après ce jugement.

"La propagande des sécessionnistes a voulu présenter les décisions de justice récemment rendues à l'encontre d'un certain nombre de nos compatriotes, dans le contexte de cette crise, comme un obstacle au dialogue envisagé. Il n'en est rien", a réagi M. Biya.

Bien avant sa condamnation, M. Ayuk Tabe s'est dit ouvert au dialogue, tout en posant comme préalable sa libération, ainsi que celle des autres prisonniers anglophones. Il a aussi exigé le retrait de l'armée des régions anglophones, une option que Yaoundé n'envisage pas.

Le discours de M. Biya a été prononcé alors que son pays est aussi confronté à une autre crise politique. Son opposant à la présidentielle d'octobre 2018, Maurice Kamto, a été arrêté en janvier et est écroué depuis lors. Lui et environ 90 de ses alliés et partisans sont poursuivis devant le tribunal militaire de Yaoundé pour "insurrection" et outrage au chef de l'Etat notamment. M. Biya n'en a pas parlé dans son adresse à la Nation.





**Les chefs d'État du Congo-Brazzaville, de l'Angola, de la Centrafrique, de la République démocratique du Congo et du Rwanda ont pris part mardi, 10 septembre, à Brazzaville, au forum Investir en Afrique. À cette occasion la Chine a dit son engagement de travailler avec les institutions financières internationales pour le développement de la coopération sud-sud, tandis que les deux Congo**

## Energie et Environnement : Les Congo veulent attirer les investissements dans les domaines de l'électricité et des forêts

**ont appelé les investisseurs à intervenir dans les secteurs de l'électricité et des forêts.**

**A** la tribune du forum, Xu Hongcai, vice-ministre chinois des Finances, a exprimé l'engagement de la Chine de « collaborer avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales pour développer une coopération tripartite avec l'Afrique, de promouvoir la coopération sud-sud et stimuler le développement diversifié et durable de l'Afrique ».

De son côté, le président de la RDC Félix Tshisekedi a présenté son immense pays comme une terre d'opportunités pour les investisseurs,

notamment dans le secteur de l'électricité. « Le modèle de développement que j'ai choisi sera axé sur la construction, en dehors du grand [barrage] d'Inga, des centrales électriques de taille moyenne et des microcentrales pour assurer suffisamment l'accès à l'eau et à l'électricité dans toutes les provinces de mon pays », a-t-il précisé.

Tandis que son voisin Denis Sassou Nguesso a dit sa préoccupation pour la préservation de l'environnement : « La présente édition du forum élève la lutte contre les dérèglements climatiques au rang des priorités de premier ordre. La protection des écosystèmes nous interpelle tous », a affirmé le président congolais.

## Lutte contre la cybercriminalité : Le FBI et le Nigeria coopèrent et arrêtent au moins 281 cybercriminels

**L**e Nigeria est notoirement connu pour être l'un des pays abritant le plus de cybercriminels en Afrique.

Les autorités américaines et nigérianes ont annoncé mardi avoir intensifié leurs opérations conjointes contre des réseaux de cybercriminalité nigériens, avec près de 300 arrestations au cours des quatre derniers mois.

Une vaste opération destinée à contrer les "fraudes aux virements" a permis d'interpeller 281 personnes, 167 au Nigeria, 74 aux Etats-Unis, 18 en Turquie, 15 au Ghana et les autres en France, Italie, Grande-Bretagne, Japon, Kenya et Malaisie, selon un communiqué du ministère américain de la Justice.

Ce type de fraude vise souvent les employés d'entreprises ayant les moyens d'engager des transferts bancaires et consiste à se faire passer pour un partenaire commercial ou un supérieur hiérarchique et à leur demander de virer des sommes sur un compte à l'étranger.

Les organisations qui s'y adonnent réalisent souvent d'autres fraudes sur internet, notamment du hameçonnage ou de l'arnaque aux sentiments, a souligné le ministère américain, en rappelant que ces pratiques nées au Nigeria se sont propagées au monde entier.

La Commission nigérienne des crimes économiques et financiers (EFCC) s'est félicitée dans une conférence de presse à Lagos de la coopération avec la police fédérale américaine. "Nos efforts de coordination EFCC/FBI ont enregistré des résultats extraordinaires", s'est réjoui Mohammed Abba, porte-parole de l'EFCC, qui s'exprimait aux côtés d'un représentant du FBI, Ahamdi Uche.

M. Abba a précisé que lors de ces opérations, des sommes en liquide, en dollars et en nairas (monnaie nigérienne), avaient également été retrouvées pour un montant total équivalent à 383.000 euros.

Mais au total, ce sont 3,7 millions de dollars



qui ont été saisis, selon les autorités américaines.

Selon elles, parmi les entreprises victimes de ces fraudes se trouvent un établissement d'enseignement supérieur, une compagnie énergétique ou encore un centre de santé. Des centaines de particuliers ont également été piégés avec des millions de dollars envolés. Le Nigeria est notoirement connu pour être l'un des pays abritant le plus de cybercriminels en Afrique.

Le FBI et les autorités nigérianes, ainsi que celles d'autres pays, ont commencé à collaborer étroitement en mai pour lutter contre la cybercriminalité et ses réseaux, actifs aux Etats-Unis.



## Ressources en eau transfrontalières : Les eaux souterraines, une mine d'or pour l'Afrique

**S**ite d'observation des niveaux d'eau souterraine et de la pluie, et mesure hydrogéologique mise en œuvre pour le calcul de la recharge crédit - Crédit image: FMA Lawson (IRD)

- Le renouvellement des stocks d'eaux souterraines est lié aux fortes pluies et aux inondations

- Les eaux souterraines sont la principale source d'approvisionnement en eau en Afrique
- Une bonne planification pourrait permettre un meilleur accès à l'eau potable

Les résultats d'une étude publiée en août dans la revue *Nature* révèlent que les réserves d'eaux souterraines en Afrique subsaharienne présentent une forte résilience face aux changements climatiques.

Selon le rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, publié en mars 2019, seulement 24% de la population mondiale a accès à une source sûre d'eau potable en Afrique subsaharienne.

"Les projections actuelles qui concluent à une diminution des stocks d'eaux souterraines doivent être revues en prenant en compte les nouvelles connaissances sur le processus de renouvellement de cette ressource."

Jean-Michel Vouillamoz, hydrogéologue à l'IRD L'étude a été réalisée par un consortium de 32 chercheurs internationaux qui ont recueilli des données sur le renouvellement des stocks d'eaux souterraines dans neuf pays présentant une gamme de climats allant d'hyperaride à humide. L'analyse des données indique que le renouvellement des stocks d'eaux souterraines est lié aux fortes pluies et inondations qui pourraient s'amplifier avec le changement climatique. Le volume d'eaux renouvelées dans une zone est également tributaire de la géologie du milieu. Ainsi, précisent les auteurs, une diminution de la pluviométrie n'entraîne pas forcément une baisse du stock d'eaux souterraines.

Jean-Michel Vouillamoz, hydrogéologue à l'IRD et co-auteur de l'étude, estime que ces résultats ont permis de comprendre pour la première fois le rôle que joue le climat dans le

processus de renouvellement des eaux souterraines. « En termes d'accès à l'eau potable, les projections actuelles qui concluent à une diminution des stocks d'eaux souterraines doivent être revues en prenant en compte les nouvelles connaissances sur le processus de renouvellement de cette ressource », a-t-il confié à SciDev.Net.

### Sous-exploitation

D'après les auteurs de l'étude, la disponibilité des réserves d'eaux souterraines pourrait permettre de résoudre les problèmes d'accès à l'eau potable en Afrique subsaharienne.

En effet, les eaux souterraines constituent la principale source d'approvisionnement en eau potable des populations.

Au Sénégal, par exemple, elles représentent presque 100% des sources d'approvisionnement en eau dans les milieux ruraux sous formes de forages ou de puits traditionnels ; et 60% dans les milieux urbains, selon le Professeur Serigne Faye, enseignant-chercheur à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar.

Le chercheur estime que le faible taux d'accès à l'eau potable en Afrique subsaharienne, malgré la disponibilité de la ressource, peut s'expliquer par un déficit de planification, mais surtout par une sous-exploitation des ouvrages d'eau potable, notamment les forages.

Généralement, dans les pays africains, explique Serigne Faye, chaque village veut avoir le contrôle sur son propre forage, alors que

dans certaines zones, il est possible de mettre un seul ouvrage et d'en faire profiter plusieurs villages à travers des adductions d'eau.

« Résultat, la majorité des ouvrages mis en place dans les milieux ruraux tournent en sous-régime, alors qu'ils ont nécessité de lourds investissements », regrette le chercheur, qui appelle à une meilleure planification des politiques d'accès à l'eau.

### Coopération

La qualité de l'eau est également un obstacle à l'exploitation optimale des réserves d'eaux souterraines, selon Serigne Faye. Certaines eaux souterraines sont naturellement de mauvaise qualité ou polluées par les activités humaines, compliquant ainsi leur exploitation, explique-t-il.

Jean-Michel Vouillamoz propose, pour sa part, que des recherches supplémentaires soient effectuées pour établir les liens entre les activités anthropiques et les variations de stocks d'eaux souterraines. Pour lui, une gestion durable des réserves d'eaux souterraines passe également par une amélioration des connaissances des stocks actuels.

« Il existe clairement des déficits de connaissances qui demandent à être comblés pour mieux valoriser les eaux souterraines. Il s'agit, par exemple, de la quantification des stocks actuels ou encore de l'évaluation des liens entre les changements d'occupation des sols et les variations des stocks d'eaux souterraines », précise Jean-Michel Vouillamoz.

Serigne Faye plaide, en outre, pour une collaboration entre les chercheurs africains et, plus loin, entre les pays frontaliers, en vue d'optimiser l'exploitation des eaux souterraines.

Car, note-t-il, « les eaux n'ont pas de frontières. »





## Le Mali qualifié pour la CAN U23 : " Nous avons beaucoup de techniciens, c'est ce qui nous a un peu facilité la tâche", dicit l'entraîneur adjoint

Auteur d'un nul (1-1) à l'aller le samedi passé à Marrakech, le Mali a validé son ticket pour la phase finale de la CAN U23 suite à sa victoire étriquée de 1 but à 0 sur les Lions Espoirs du Maroc hier mardi au compte de la manche retour du dernier tour éliminatoire de la CAN U23 Egypte 2019.

**P**résent à Dakar en 2015 lors de la précédente édition de cette compétition avec une élimination prématurée au premier tour, le Mali sera à nouveau présent en Egypte où se tiendra du 8 au 23 novembre 2019 la 3e édition de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans qualificative aux Jeux Olympiques Tokyo 2020. En novembre prochain en Egypte, les Aigles Espoirs tenteront au moins de terminer parmi les trois meilleures équipes afin de composer par la même occasion leur billet pour la phase finale des Jeux Olympiques Tokyo 2020.

Juste après cette qualification du Mali pour la phase finale de la CAN U23 aux dépens du Maroc éliminé comme c'était le cas lors de la précédente édition, l'entraîneur adjoint des Aigles Espoirs, Ousmane Guindo, a analysé ladite rencontre. Au micro de Footmali, le technicien malien estime que l'équipe du Maroc était difficile à jouer. "Il faut reconnaître que nous sommes tombés sur une équipe marocaine qui était très difficile à manœuvrer. Ils ont carrément refusé de jouer en première période. La tactique du coach marocain était de rester regroupé derrière ensuite procéder par des contre-attaques. On a su déjouer ça. C'est vrai

qu'on a eu des difficultés à développer notre système de jeu. Mais nous nous sommes procurés quelques situations de but quand même sans parvenir à marquer", a-t-il expliqué.

A en croire l'ancien entraîneur du Stade malien de Bamako et de l'AS Police, il fallait changer la tactique en seconde période afin de pouvoir sauter le verrou marocain. "En deuxième période, nous avons essayé de jouer balle à terre. Au fil des minutes nous avons pu développer notre jeu parce que nous avons beaucoup de techniciens. C'est ce qui nous a un peu facilité la tâche. Vous avez vu on a eu un jeu fluide, alléchant en deuxième période bien vrai que les Marocains balançaient le ballon. On a essayé de contrecarrer l'adversaire. Par la suite on est parvenu à marquer un but. En football, tout est possible. Si on s'était dit que la qualification était acquise après le nul 1 but partout à l'aller, ils allaient nous piéger au retour à Bamako. Alors on a oublié le résultat de la manche aller en jouant à fond cette seconde manche. C'est ce qui nous a permis de gagner et obtenir la qualification", a-t-il conclu.



## La vie de nos expatriés : Salif Coulibaly quitte le Raja Casablanca

**L**e Raja Casablanca a résilié à l'amiable le contrat le liant au défenseur malien, Salif Coulibaly, vivement critiqué après les rencontres de préparation et surtout, l'élimination du club en Coupe du Trône, face à la Renaissance de Zemamra. En effet, la vague de critiques à l'encontre du défenseur international malien n'est pas restée sans conséquence, puisque le club a annoncé officiellement, mardi, la résiliation à l'amiable du contrat du joueur.

Proposé au bureau dirigeant du Raja par le coach français Patrice Carteron, qui avait déjà encadré le joueur, lors de ses passages au Tout Puissant Mazembé et à Al Ahly d'Égypte, Salif Coulibaly a déçu d'emblée. Limité techniquement, trop faible en anticipation et en un

contre un, souffrant de plusieurs lacunes à l'exercice du placement et de la ligne du hors-jeu, le Malien n'a pas été à la hauteur des attentes de la direction technique et surtout du public, qui n'a pas hésité à multiplier les expressions sarcastiques à son encontre sur les réseaux sociaux, à l'instar de ce qui se faisait pour l'international centrafricain Hilaire Momi. Toutefois, c'est l'élimination face à la Renaissance de Zemamra en Coupe du Trône qui a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le Raja a encaissé trois buts lors de ce match, issus d'énormes erreurs défensives en termes de placement et de marquage. L'entente de Salif Coulibaly avec le capitaine Badr Banoune semblait aussi très limitée. Le bureau du Raja a donc réagi, après trois matchs seulement de

Salif Coulibaly avec l'équipe A, et a fini par trouver un accord avec le joueur et son agent, qui réclamaient au début l'intégralité de la somme prévue dans le cadre du contrat (plusieurs dizaines de millions de Fcfa), mais qui ont fini par revoir à la baisse leurs prétentions. Après le départ de Salif Coulibaly, ils ne sont plus que 8 joueurs maliens dans les championnats marocains de première et deuxième divisions. Ces joueurs ont pour nom : Abdoulaye Traoré «Abédi», Aboubacar Ibrahim Tounkara et Youssouf Traoré qui jouent, respectivement à l'AS Salé, Mahamane Touré, sociétaire de Sabab Mohammedia (D2), Mahamadou N'Diaye, qui joue au FUS de Rabat, Abdoulaye Diarra «Luca Toni», sociétaire lui de Rapid club et N'Tji Amadou Samaké, qui évolue à l'Olympique Safi.

■ **Seïbou S. KAMISSOKO**





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayées... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous